

A7 – DIFFUSEUR DE PORTE DE DROMARDECHE

DOSSIER D'ENQUÊTE
PUBLIQUE

JUILLET 2024



Guide de lecture

Volume 1 : Dossier d'enquête publique environnementale préalable à la Déclaration d'utilité publique (DUP), emportant mise en compatibilité des documents d'urbanisme des communes de Saint-Rambert-d'Albon, Albon et Saint-Barthélémy-de-Vals

Volume 2 : Etude d'impact environnemental

Volume 3 : Dossier de demande de dérogation à la protection des espèces et habitats d'espèces protégées

Volume 4 : Dossier d'enquête parcellaire

Volume 5 : Dossier de demande d'autorisation de défrichement

Volume 6 : Dossier de demande d'autorisation de coupes d'alignements d'arbres au titre de l'article L. 350-3 du code de l'environnement

VOLUME 4 : DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE

Maitre d'ouvrage

ASF

Direction Opérationnelle de l'Infrastructure Est
337 Chemin de la Sauvageonne
BP 40200 – 84107 ORANGE CEDEX

geofit

Agence de Nîmes
305, rue John Mac Adam
30900 NIMES - FRANCE
Tél. +33 (0)4 66 38 81 41

**CREATION DE DEUX DEMI-ECHANGEURS SUR LES COMMUNES DE
SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS, SAINT-RAMBERT-D'ALBON ET ALBON**

NOTICE EXPLICATIVE

DOSSIER D'ENQUETE PARCELLAIRE

(Conformément aux articles R131-1 à R131-14 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité

DEPARTEMENT DE LA DROME

PREAMBULE

Le projet impacte trois communes dans le département de la DROME (26) : SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS, SAINT-RAMBERT-D'ALBON et ALBON.

L'enquête parcellaire se déroulera concomitamment à l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique. Le bénéficiaire de cette dernière sera l'ETAT représenté par son concessionnaire autoroutier, la société AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE.

Le projet doit être soumis aux formalités d'une enquête parcellaire dans les formes prescrites par les articles R.131-1 à R.131-14 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

SOMMAIRE

I. OBJET DU DOSSIER	4
II. DEMANDEUR	11
III. PRÉSENTATION DU PROJET	12
IV. DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLES	17
V. ETAT DES LIEUX DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE	22
VI. ETAT PARCELLAIRE	24

I. OBJET DU DOSSIER

Le présent dossier parcellaire est la base de l'enquête parcellaire, laquelle a pour objet de déterminer très précisément les immeubles dont la maîtrise est nécessaire pour la réalisation du projet, ainsi que leurs propriétaires et ayants-droits pouvant prétendre à une indemnisation.

L'enquête vise également à recueillir les observations des personnes intéressées concernant :

- La limite des biens à acquérir en vue de réaliser l'aménagement prévu ;
- La recherche des propriétaires et titulaires des droits réels.

1.1 – Objet de l'enquête parcellaire

Le dossier d'enquête parcellaire a pour objet de :

- Déterminer les parcelles à acquérir et leur(s) propriétaire(s) ;
- Dresser le plan parcellaire des parcelles concernées par les acquisitions nécessaires au projet (voir extrait ci-après).

Conformément aux dispositions de l'article R.131-14 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, le dossier d'enquête parcellaire est conjoint au dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.

1.2 – Nécessité de recourir à l'expropriation

L'opération projetée est une opération globale qui nécessite une maîtrise foncière totale afin d'assurer une cohérence d'ensemble du futur projet.

La société AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE a ainsi initié des négociations aux fins d'acquisition amiable des terrains nécessaires à la réalisation du projet. L'issue de ces négociations étant incertaine et des entraves aux négociations amiables pouvant survenir (succession en cours, propriétaires inconnus...), il est nécessaire de solliciter l'application de la procédure d'expropriation en parallèle de la poursuite de ces négociations.

Les emprises nécessaires à la réalisation des mesures de compensations environnementales ont été acquises par voie amiable. Elle ne figure donc pas au dossier d'enquête parcellaire.

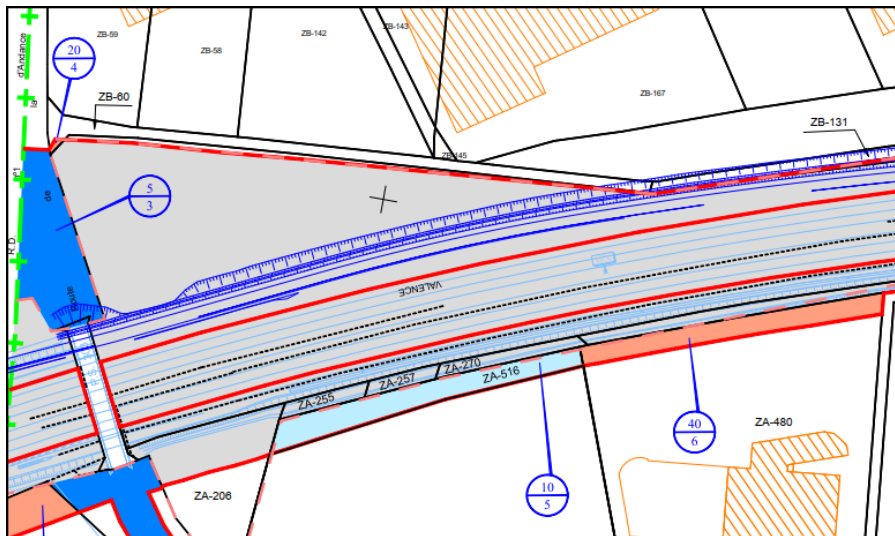
1.3 – Contenu du dossier

Le présent dossier parcellaire comprend :

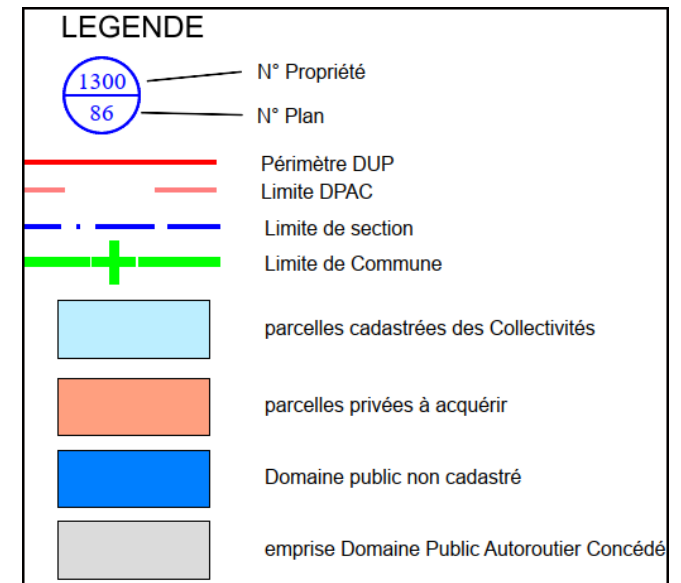
- La présente notice explicative ;
- Un plan de situation intégré à la présente notice explicative ;
- Un plan parcellaire régulier des terrains et des bâtiments à acquérir ;
- La liste des propriétaires faisant l'objet d'une acquisition, dénommée dans les présents dossiers « état parcellaire » ;
- La liste des propriétaires publics faisant l'objet d'un transfert de gestion de leur Domaine Public, dénommée dans les présents dossiers « état parcellaire de transfert de gestion ».

Le plan parcellaire :

Extrait de plan parcellaire :



Légende de plan parcellaire :



Exemple Etat parcellaire :

ACQUISITIONS DIRECTES										
COMMUNE D'ALBON										
PROPRIETE 20 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)										
<u>PROPRIETAIRE</u> COMMUNE D'ALBON, Administration Publique Générale Représentée par son Maire Monsieur Philippe BECHERAS N° SIREN : 212 600 027 Domicilié Hôtel de Ville – Place de la Mairie – ALBON (26140)										
Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à acquérir		Emprise restante		Observations (Surfaces en m ²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m ²		N°	Surface m ²	N°	Surface m ²	
ZB	60	Ter à bâtir	Les marrons	980	4		12		968	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
						Total	12		968	
Origine de propriété										
Cession à titre gratuit par L'ASSOCIATION FONCIERE D'ALBON à LA COMMUNE D'ALBON, acte administratif du 21/10/2003, publié aux services de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, le 27/11/2003, volume 2003 P n° 11487.										

II. DEMANDEUR

La demande de Déclaration d'Utilité Publique est effectuée par l'ETAT représenté par son concessionnaire autoroutier la société AUTOROUTES DU SUD DE LA FRANCE.



N° SIREN 572 139 996

N° SIRET 572 139 996 03633

1973 BD DE LA DEFENSE

92000 NANTERRE

III. PRÉSENTATION DU PROJET

3.1 – Généralités

Afin de réduire la distance sans échangeur entre Tain l'Hermitage et Chanas, de 32 km, soit le plus long tronçon d'autoroute sans entrée ni sortie sur l'autoroute A7, la société Autoroutes du Sud de la France porte un nouveau projet de création d'échangeur autoroutier. Ce dernier vise, entre autres, à faciliter l'accès à l'autoroute A7 pour le territoire de la Communauté de Communes de Porte de DrômArdèche, et à fluidifier le trafic sur les échangeurs 12 (Chanas) et 13 (Tain).

Dans cette dynamique, plusieurs options possibles ont été étudiées, parmi lesquelles un scénario préférentiel se démarque. Ce dernier consiste en la création :

- D'un demi-échangeur au Nord, à SAINT-RAMBERT-D'ALBON et ALBON relié à la RN7
- D'un demi-échangeur au Sud, à SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS, relié à RD112

Cette option est la seule qui permettra une accessibilité, une desserte du territoire, ainsi qu'un développement touristique optimal sur une zone aussi étendue, tout en limitant l'impact environnemental, notamment sur les milieux aquatiques et humains, ainsi que le coût de l'opération. Par ailleurs, les emprises d'acquisitions ne concernent que des terrains nus et non des bâtis, limitant l'impact sur le tissu urbain existant.

3.2 – Objectifs de l’opération

Cette opération constituera une aide non négligeable au développement économique, à l’attractivité touristique, et à l’aménagement et l’équilibre des territoires alentours. De plus, elle aura également un impact bénéfique plus général sur la vie quotidienne des habitants, tout en ayant un impact moindre sur l’environnement.

Plus précisément, le projet favorisé de la réalisation de deux demi-échangeurs a pour but :

- De désenclaver le territoire en facilitant l’accès à l’autoroute et mieux desservir les vallées de la Galaure, de la Valloire et de l’Herbasse,
- De fluidifier les déplacements sur les réseaux secondaires, notamment la RN7 et la RD112, mais aussi au niveau des échangeurs de Chanas et de Tain-l’Hermitage,
- De renforcer l’attractivité économique du territoire en facilitant les déplacements du quotidien, la circulation de marchandises et l’accès aux sites touristiques et aux zones d’activités locales,
- D’accroître la sécurité des riverains et usagers des voiries secondaires, et notamment de la RN7, dont le trafic de transit peut être reporté sur l’autoroute A7,
- D’améliorer le cadre de vie général des populations du territoire par la réduction de l’exposition aux nuisances (pollutions atmosphériques et acoustiques) sur les axes délestés et plus globalement des émissions de gaz à effet de serre.

Il s’agit donc d’offrir à l’ensemble des habitants du territoire et aux acteurs économiques des temps de trajet réduits et une connexion ainsi renforcée entre les vallées du Rhône, de la Galaure, de la Valloire et de l’Herbasse.

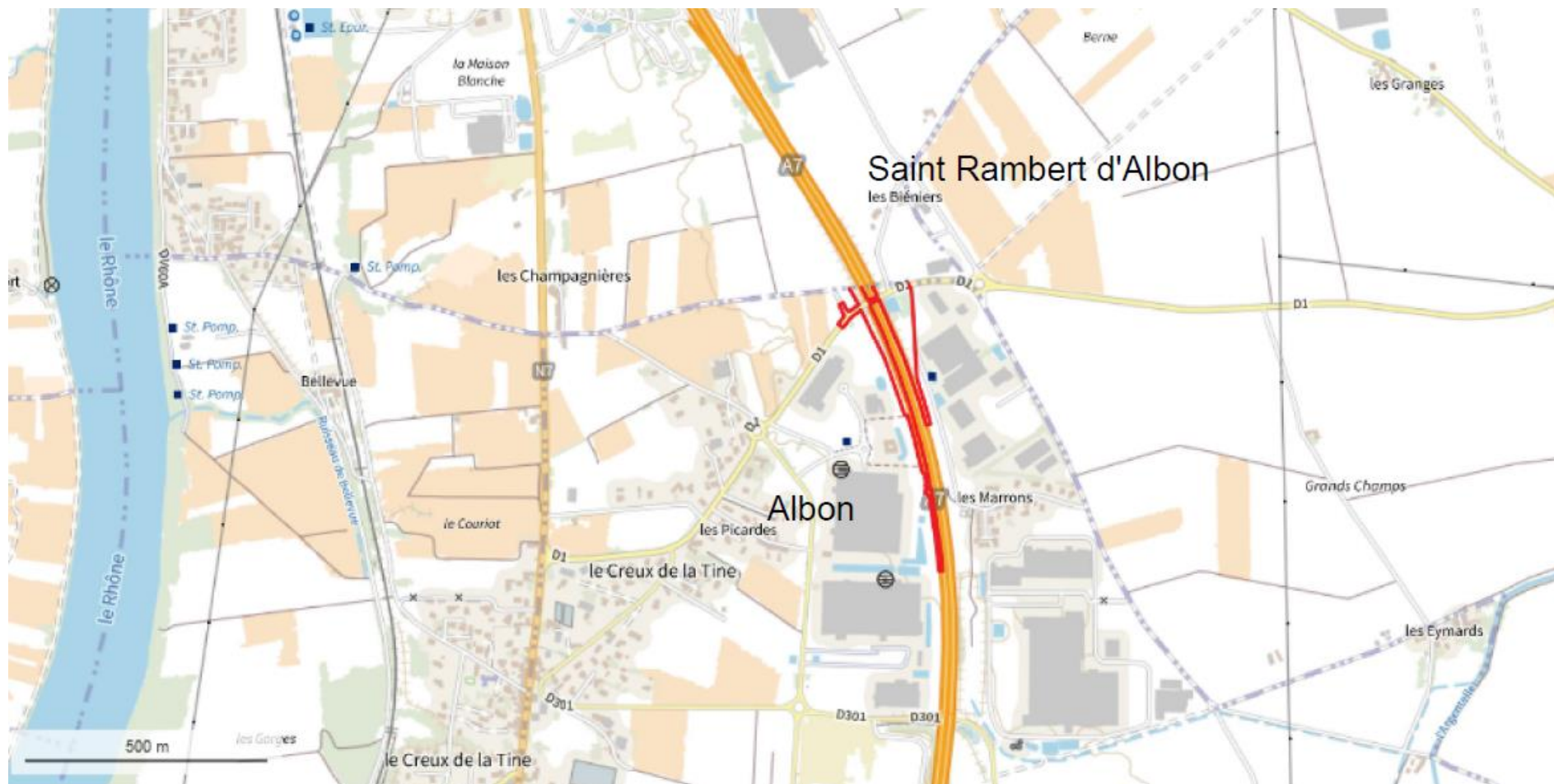
3.3 – Principales caractéristiques de l'aménagement

Dans un but de gestion efficace du nouveau trafic routier, provenant du report des diffuseurs de Chanas et Tain-L'Hermitage, ainsi que du réseau routier local de la RN7, un certain nombre de nouvelles infrastructures devront voir le jour.

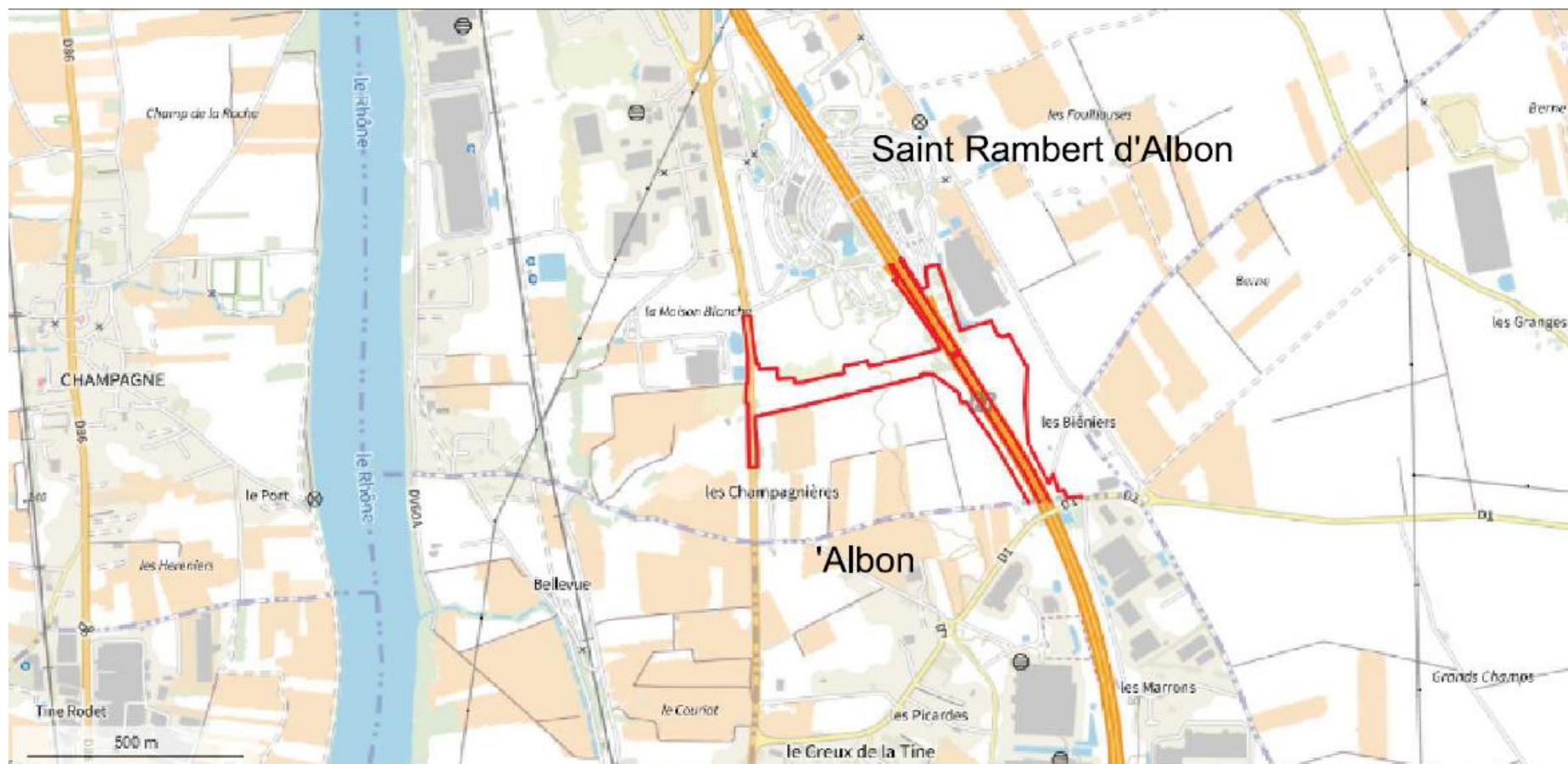
Au niveau du demi-échangeur Nord :

- Création d'une bretelle d'entrée en insertion en direction de Marseille raccordée à la RN7 et équipée d'une gare de péage à 2 voies associée à une halte simple pour les poids lourds (capacité : stationnement de 2 PL),
- Création d'une bretelle de sortie en déboitement depuis Marseille raccordée à la RN7 et équipée d'une gare de péage à 3 voies associée à une halte simple pour les poids lourds (capacité : stationnement de 2 PL),
- Création d'un giratoire à 4 branches sur la RN7,
- Réalisation d'un passage supérieur au-dessus de la section courante de l'A7,
- Rétablissement de l'accès à l'aire de Saint-Rambert-d'Albon en sens 2 par l'intermédiaire de la bretelle de sortie mentionnée ci-avant.

COMMUNE D'ALBON :



COMMUNE DE SAINT-RAMBERT D'ALBON :



Au niveau du demi-diffuseur Sud :

- Création d'une bretelle d'entrée en insertion en direction de Lyon raccordée à la RD112 par un giratoire existant (ajout d'une branche) et équipée d'une gare de péage à 2 voies associée à une halte simple pour les poids lourds (capacité : stationnement de 2 PL),
- Création d'une bretelle de sortie en déboitement depuis Lyon raccordée à la RD112 par l'intermédiaire d'un giratoire à 3 branches à créer et équipée d'une gare de péage à 3 voies associée à une halte simple pour les poids lourds.
- La signalisation verticale liée aux 2 demi-diffuseurs,
- Les mesures environnementales associées au projet.

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS :



IV. DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES APPLICABLES

L'enquête parcellaire sera effectuée dans les conditions prévues aux articles R.131-1 à R.131-14 du Code de l'Expropriation pour cause d'utilité publique.

L'article R.131-14 du Code de l'Expropriation dispose que :

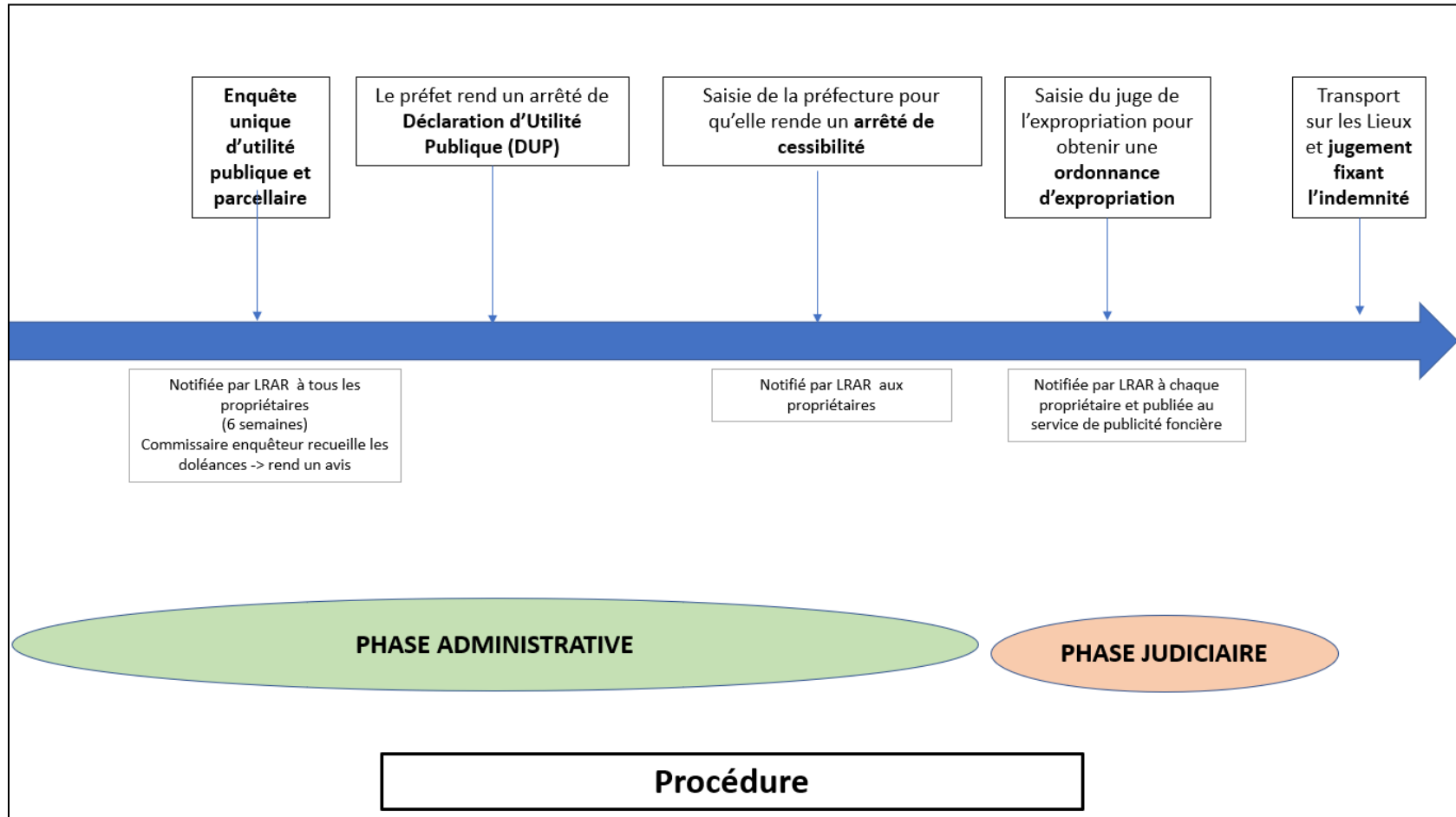
« Lorsque l'expropriant est en mesure, avant la déclaration d'utilité publique, de déterminer les parcelles à exproprier et de dresser le plan parcellaire ainsi que la liste des propriétaires, l'enquête parcellaire peut être faite en même temps que l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique. »

De ce fait, une enquête parcellaire conjointe à celle préalable à la déclaration d'utilité publique sera effectuée dans les conditions prévues aux articles R.131-3 à R.131-13 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique.

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (cf. ci-dessous : article R.131-3 du Code de l'Expropriation), un dossier de demande d'ouverture d'une enquête parcellaire sera adressé à la Préfecture de la DROME.

Le préfet prendra un arrêté ordonnant, notamment, l'ouverture d'une enquête parcellaire ; cet arrêté précisera les modalités du déroulement de ladite enquête (cf. ci-dessous : articles R.131-1, R.131-2, R.131-4 et R.131-5 du Code de l'Expropriation) : affichage public, délais, désignation du commissaire enquêteur, etc.

Schéma Procédure :



Organisation de l'enquête conjointe :

Article R.131-1

« Le préfet territorialement compétent désigne, par arrêté, parmi les personnes figurant sur les listes d'aptitude prévues à l'article L. 123-4 du code de l'environnement, un commissaire enquêteur ou une commission d'enquête dont il nomme le président et les membres en nombre impair. Cette désignation s'effectue par arrêté conjoint des préfets concernés lorsque les immeubles à exproprier sont situés dans plusieurs départements. Le commissaire enquêteur, ou la commission d'enquête, désigné pour procéder à l'enquête menée en vue de la déclaration d'utilité publique peut être également désigné pour procéder à l'enquête parcellaire.

Toutefois, lorsque l'enquête parcellaire peut être faite en même temps que l'enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique en application de l'article R. 131-14, la désignation du commissaire enquêteur ou des membres de la commission d'enquête est assurée dans les conditions prévues à l'article R. 123-5 du code de l'environnement. »

Article R.131-2

« L'indemnisation du commissaire enquêteur ou des membres de la commission d'enquête est assurée soit dans les conditions prévues à l'article R. 111-5, lorsque l'enquête parcellaire est conduite en vue d'une expropriation pour cause d'utilité publique, soit dans les conditions prévues aux articles R. 111-6 à R. 111-9, lorsque l'enquête parcellaire n'est pas engagée à une telle fin. »

Article R.131-3

« Lorsque les communes où sont situés les immeubles à exproprier se trouvent dans un seul département, l'expropriant adresse au préfet du département, pour être soumis à enquête dans chacune de ces communes un dossier comprenant :

1° Un plan parcellaire régulier des terrains et bâtiments ;

2° La liste des propriétaires établie à l'aide d'extraits des documents cadastraux délivrés par le service du cadastre ou à l'aide des renseignements délivrés par le directeur départemental ou, le cas échéant, régional des finances publiques, au vu du fichier immobilier ou par tous autres moyens ».

II. - Lorsque ces communes sont situées dans plusieurs départements, le dossier prévu au I est adressé par l'expropriant aux préfets des départements concernés. »

Obtention de l'arrêté d'ouverture d'enquête :

Article R.131-4

« I. – Le préfet territorialement compétent définit, par arrêté, l'objet de l'enquête et détermine la date à laquelle elle sera ouverte ainsi que sa durée qui ne peut être inférieure à quinze jours. Il fixe les jours et heures où les dossiers pourront être consultés dans les mairies et les observations recueillies sur des registres ouverts à cet effet et établis sur des feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le maire. Il précise le lieu où siégera le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête. Enfin, il prévoit le délai dans lequel le commissaire enquêteur ou la commission d'enquête devra donner son avis à l'issue de l'enquête, ce délai ne pouvant excéder un mois.

II. – Lorsque les immeubles à exproprier sont situés dans plusieurs départements, les conditions de déroulement de l'enquête définies au I sont fixées par arrêté conjoint des préfets des départements concernés. Cet arrêté peut désigner le préfet chargé de coordonner l'organisation de l'enquête et d'en centraliser les résultats ».

Article R.131-5

« Un avis portant à la connaissance du public les informations et conditions prévues à l'article R. 131-4 est rendu public par voie d'affiches et, éventuellement, par tous autres procédés, dans chacune des communes désignées par le préfet, dans les conditions prévues à l'article R. 112-16. Cette désignation porte au minimum sur toutes les communes sur le territoire desquelles l'opération doit avoir lieu.

L'accomplissement de cette mesure de publicité incombe au maire et doit être certifié par lui.

Le même avis est, en outre, inséré en caractères apparents dans l'un des journaux diffusés dans le département, dans les conditions prévues à l'article R. 112-14 ».

L'arrêté d'ouverture d'enquête parcellaire conjointe à l'enquête préalable à la déclaration publique sera notifié par courrier recommandé avec accusé de réception aux propriétaires et ayants-droits concernés par l'opération (cf. article R.131-6 du Code de l'expropriation).

Un questionnaire joint à la notification devra être renvoyé par les propriétaires après avoir été complété par ces derniers (identité précise, coordonnées et qualités d'ayants-droits).

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance des dossiers et consigner ses observations directement sur les registres ouverts à cet effet. Lesdites observations pourront également être adressées par écrit au Commissaire enquêteur (ou à la Commission d'enquête) et elles seront annexées aux registres d'enquêtes. En outre, le Commissaire enquêteur recevra le public et recueillera ses observations aux lieux, jours et heures fixées par l'arrêté d'ouverture d'enquête.

A l'issue de l'enquête publique le Commissaire enquêteur établira son rapport et émettra son avis motivé, en précisant si celui-ci est favorable ou défavorable à l'opération. Cet avis sera transmis, avec l'ensemble du dossier et des registres, au Préfet de la DROME.

Déroulement de l'enquête :

Article R.131-6

« Notification individuelle du dépôt du dossier à la mairie est faite par l'expropriant, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, aux propriétaires figurant sur la liste établie conformément à l'article R. 131-3, lorsque leur domicile est connu d'après les renseignements recueillis par l'expropriant ou à leurs mandataires, gérants, administrateurs ou syndics.

En cas de domicile inconnu, la notification est faite en double copie au maire, qui en fait afficher une, et, le cas échéant, aux locataires et aux preneurs à bail rural ».

Article R.131-7

« Les propriétaires auxquels notification est faite par l'expropriant du dépôt du dossier à la mairie sont tenus de fournir les indications relatives à leur identité, telles qu'elles sont énumérées soit au premier alinéa de l'article 5, soit au 1 de l'article 6 du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955 portant réforme de la publicité foncière ou, à défaut, de donner tous renseignements en leur possession sur l'identité du ou des propriétaires actuels ».

Article R.131-8

« Pendant le délai fixé par l'arrêté prévu à l'article R. 131-4, les observations sur les limites des biens à exproprier sont consignées par les intéressés sur le registre d'enquête parcellaire ou adressées par correspondance au maire qui les joint au registre, au commissaire enquêteur ou au président de la commission d'enquête ».

Article R.131-9

« A l'expiration du délai fixé par l'arrêté prévu à l'article R. 131-4, les registres d'enquête sont clos et signés par le maire et transmis dans les vingt-quatre heures, avec le dossier d'enquête, au commissaire enquêteur ou au président de la commission d'enquête. Le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête donne son avis sur l'emprise des ouvrages projetés, dans le délai prévu par le même arrêté, et dresse le procès-verbal de l'opération après avoir entendu toutes les personnes susceptibles de l'éclairer. Pour cette audition, le président peut déléguer l'un des membres de la commission ».

Article R.131-10

« Le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête transmet le dossier et les registres, assortis du procès-verbal et de son avis, au préfet compétent en vertu de l'article R. 131-4 ».

V. ETAT DES LIEUX DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

Les emprises nécessaires aux travaux de création des deux demi-échangeur de Porte de Drôme Ardèche ainsi définies impactent les trois communes comme détaillé ci-dessous :

SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS :

Parcelles	Domaine Privé de Personne Publique	Privées	Domaine Public
24	4	16	4

SAINT-RAMBERT-D'ALBON :

Parcelles	Domaine Privé de Personne Publique	Privées	Domaine Public
38	0	35	3

ALBON :

Parcelles	Domaine Privé de Personne Publique	Privées	Domaine Public
8	4	2	2

PROJET PORTE DROME ARDECHE IMPACT PARCELLES (toutes communes confondues):

Parcelles	Domaine Privé de Personne Publique	Privées	Domaine Public
70	8	53	9

Le tableau en suivant permet de distinguer d'une part, les emprises totales, et d'autre part, les emprises publiques :

Communes	Emprise totale	Emprise privées (pour mémoire)	Emprise Domaine Public
SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	43 429 m ²	28 331 m ²	15 098 m ²
SAINT-RAMBERT-D'ALBON	88 893 m ²	79 661 m ²	9 232 m ²
ALBON	5 178 m ²	2 191 m ²	2 987 m ²

Les parcelles relevant du Domaine Public feront l'objet d'un transfert de gestion.

La répartition par **unité foncière*** est la suivante :

SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS :

Unité Foncière	Publiques	Privées	Domaine Public
14	1	11	2

SAINT-RAMBERT-D'ALBON :

Unité Foncière	Publiques	Privées	Domaine Public
16	0	15	1

ALBON :

Unité Foncière	Publiques	Privées	Domaine Public
5	2	2	1

PROJET PORTE DROME ARDECHE IMPACT PARCELLES (toutes communes confondues):

Unité Foncière	Publiques	Privées	Domaine Public
35	3	28	4

*Une **Unité Foncière** (UF) est un îlot d'un seul tenant composé d'une ou plusieurs parcelles appartenant à un même propriétaire ou à la même indivision.

VI. ETAT PARCELLAIRE

L'état parcellaire correspond à la liste des propriétaires établie à l'aide des extraits des documents cadastraux délivrés par le service du cadastre ou grâce aux renseignements du conservateur des hypothèques au vu du fichier immobilier ou par tous autres moyens.

Le projet de création des deux demi-échangeurs impactera trois communes, SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS, SAINT-RAMBERT-D'ALBON et ALBON.

Pour chacune de ces communes, deux états parcellaires sont établis distinctement permettant de différencier les emprises impactées relevant respectivement :

- Du domaine public et qui feront l'objet d'un transfert de gestion,
- Du domaine privé, appartenant soit à des personnes publique soit à des propriétaires privés, et qui feront l'objet d'acquisition.

Ces derniers états parcellaires sont constitutifs du présent dossier.



**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DrômArdèche**

ETAT PARCELLAIRE - Commune de SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS



ETAT PARCELLAIRE

Page - 2
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DrômArdèche**

TABLEAU RECAPITULATIF

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

Numéro Propriétaire	Noms des Propriétaires	Commune	Section	N° parcelle cadastrale	Surfaces à acquérir en m²	N° de Plan	Page
10	DEPARTEMENT DE LA DROME	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	ZD	205	111	18	6
				207	58	20	
				211	5	24	
				213	115	23	
20	Mr BERAUD Pierre	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	ZD	13	2217	14	8
				27	1882	16	
30	Mr CHEVAL Guy	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	ZD	17	6346	13	9
			ZD	192	4709	11	
			C	805	47	5	
			C	810	503	6	
40	Mr GABET Armand	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	ZD	22	296	10	10
50	Mme GABET Denise	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	ZD	20	889	8	12
				21	1845	9	

ETAT PARCELLAIREPage - 4
28/06/2024**Liste des propriétaires****ACQUISITIONS DIRECTES****COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS**

Numéro Propriétaire	Noms des Propriétaires	Commune	Section	N° parcelle cadastrale	Surfaces à acquérir en m²	N° de Plan	Page
60	Mr GREVE Noël	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	ZD	206	5659	17	13
70	Mr LAPEINE Roger	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	C	875	660	1	14
80	Mme MOREL Josiane (PI) Mr LAMBERT Luc Lambert (PI)	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	C	871	20	4	15
90	Mme MOURRAT Germaine	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	ZD	19	877	7	16
100	Mr ROBERT Jean-Paul	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	ZD	214	1972	22	17
110	Mme BOREL Catherine (PI) Mr TARDY Michel (PI)	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	C	981	49	12	19
120	SCI BD	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	C	803	71	3	20

TOTAL : 28 331 m²

ETAT PARCELLAIRE

Page - 5
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DrômArdèche**

ETAT PARCELLAIRE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

PROPRIETE 10	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u>	
DEPARTEMENT DE LA DROME	
Représenté par sa Présidente en exercice, Madame Marie-Pierre MOUTON	
N° SIREN : 222 600 017	
Domicilié Hôtel du Département – 26 avenue Président Herriot – VALENCE (26000)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZD	205	Sol	Palache	111	18	111			0	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
ZD	207	Terre	Palache	397	20	58			339	
ZD	211	Sol	Palache	39	24	5			13	
ZD	213	Sol	1025 Route de Saint Donat	147	23	115			21	
									22	
						Total	289		10	
									405	

Origine de propriété
Parcelle ZD 205 : Acquisition par le DEPARTEMENT DE LA DROME, de GREVE né le 20/12/1967, acte du 25/02/2014 établi par ADM DIRECTION DES DEPLACEMENTS, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 26/02/2014 volume 2014 P n° 2356.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 7
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

Parcelle ZD 207 :

Acquisition par le DEPARTEMENT DE LA DROME, de DIDIER né le 30/04/1939, acte du 06/01/2014 établi par ADM DIRECTION DES DEPLACEMENTS, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 08/01/2014 volume 2014 P n°174.

Parcelle ZD 211 :

Acquisition par le DEPARTEMENT DE LA DROME, des Autoroutes du Sud de la France, acte du 02/02/2017 établi par ADM DIRECTION DES DEPLACEMENTS, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 03/02/2017 volume 2017 P n° 1241.

Parcelle ZD 213 :

Acquisition par le DEPARTEMENT DE LA DROME, de ROBERT né le 28/08/1951, acte du 16/01/2014 établi par ADM DIRECTION DES DEPLACEMENTS, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 20/01/2014 volume 2014 P n° 790.

La parcelle ZD 205 provient de la division de la parcelle ZD 28 en ZD 205 et ZD 206, au travers du procès-verbal du cadastre n°2504 du 28/10/2013, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 30/10/2013 volume 2013 P n° 10735.

La parcelle ZD 207 provient de la division de la parcelle ZD 29 en ZD 207 et ZD 208, au travers du procès-verbal du cadastre n°2504 du 28/10/2013, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 30/10/2013 volume 2013 P n° 10735.

La parcelle ZD 211 provient de la division de la parcelle ZD 37 en ZD 211 et ZD 212, au travers du procès-verbal du cadastre n°2504 du 28/10/2013, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 30/10/2013 volume 2013 P n° 10735.

La parcelle ZD 213 provient de la division de la parcelle ZD 39 en ZD 213 et ZD 214 au travers du procès-verbal du cadastre n°2504 du 28/10/2013, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 30/10/2013 volume 2013 P n° 10735.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 8
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

PROPRIETE 20	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u>	
Monsieur BERAUD Pierre, Marie	
Célibataire	
Né le 09/07/1953 à SAINT-VALLIER (26)	
Demeurant Hameau de Villeneuve de Vals, 1 place de Villeneuve – SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZD	13	Verger	Palache	6060	14		2217		3843	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
ZD	27	Verger	Palache	7270	16		1882		5388	
						Total	4099		9231	

Origine de propriété
Partage par les conjoints BERAUD nés les 15/02/1952, 02/04/1955, 07/02/1957, 07/02/1987 et 12/01/1961 à BERAUD né le 09/07/1953, acte du 25/10/2013 établi par Maître ARNOUX-ROUX, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 31/10/2013 volume 2013 P n° 10841.
Attestation après décès de PAQUIEN né le 04/03/1932 survenu le 19/04/2012 laissant pour lui succéder BERAUD né le 15/02/1952, BERAUD né le 09/07/1953, BERAUD né le 02/04/1955, BERAUD né le 07/02/1957, BERAUD né le 07/02/1957 et BERAUD né le 12/01/1961, héritiers chacun pour 1/6èmes, acte du 25/10/2013 établi par Maître Corinne ARNAUX-ROUX, notaire et publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, le 31/10/2013 volume 2013P n°10835.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 9
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

PROPRIETE 30	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u>	
Monsieur CHEVAL Guy, Albert	
Epoux de Madame BONNETON Monique – marié (sans contrat de mariage) le 14/08/1993 à ALBON (26)	
Né le 23/02/1967 à LYON 3EME (69)	
Demeurant 430 route des Palaches – SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZD	17	Terre lande	Palache	13880	13		6346		7534	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
ZD	192	Terre sol	430B Route des Palaches	19916	11		4709		15207	
C	805	Peupleraie	Le grand Caire	1555	5		47		1508	
C	810	Peupleraie	Le grand Caire	1210	6		503		707	
						Total	11605		24956	

Origine de propriété
Donation-partage par CHEVAL né le 28/10/1921 et son épouse LAUGIER née le 03/07/1938 à CHEVAL né le 23/02/1967, acte du 03/02/1999, établi par Maître REVOL, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 08/03/1999 volume 1999 P n° 2208.
<u>Complément :</u>
Réserve d'usufruit et réversion au profit du conjoint survivant prévu audit acte.
Etant ici précisé que les donateurs sont depuis décédés à savoir CHEVAL né le 28/10/1921 décédé à SAINT-VALLIER (26) le 15/10/2020 et LAUGIER née le 03/07/1938 décédée à VALENCE (26) le 29/10/2022.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

PROPRIETE 40	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u>	
Monsieur GABET Armand, Denis, André, Marcel	
Epoux de Madame ALBERT Coline - marié (sans contrat de mariage) le 02/06/1984 à SAINT BARTHELEMY DE VALS (26)	
Né le 10/04/1960 à SAINT-VALLIER-SUR-RHONE (26)	
Demeurant 495 chemin de Sambey – SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZD	22	Terre	Palache	5690	10		296		5394	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
						Total	296		5394	

ETAT PARCELLAIRE

Page - 11
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

Origine de propriété
<p>Acquisition à titre de licitation par GABET né le 10/04/1960, des conjoints GABET nés les 05/05/1965 et 05/08/1970 des 4/6èmes de la nue-propriété, acte du 10/11/1999, établi par Maître REVOL, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 03/12/1999 volume 1999 P n° 12245.</p> <p><u>Complément :</u> L'usufruit réservé par ARMAND née le 21/09/1921 s'est éteint par suite de son décès survenu en date du 22/11/2005 à SAINT-VALLIER (26).</p>
<p>Donation-partage de la nue-propriété par ARMAND née le 21/09/1921 à GABET né le 29/10/1940 non-attributaire, et aux conjoints GABET nés les 10/04/1960, 05/05/1965 et 05/08/1970 attributaires, acte du 04/09/1999, établi par Maître REVOL, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 06/10/1999 volume 1999 P n° 10183.</p> <p><u>Complément :</u> Usufruit réservé par la donatrice.</p>
<p>Attestation faisant suite au décès de GABET né le 30/08/1939 survenu le 13/12/1994 laissant pour lui succéder son épouse AMBLARD née le 26/06/1941 en tant que légataire universelle de l'usufruit pour le surplus et seuls et uniques héritiers GABET né le 10/04/1960 et GABET né le 05/08/1970 à concurrence de 3/8 en pleine propriété et 1/8 en nue-propriété, acte du 11/03/1995 établi par Maître ARNOUX-ROUX, notaire et publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 24/03/1995 volume 1995P n°2921.</p>

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

PROPRIETE 50	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u>	
Madame GABET Denise, Germaine, Noélie	
Epouse de Monsieur CHEVAL René – mariée (sans contrat de mariage) le 29/09/1962 à SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26)	
Née le 29/10/1940 à SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26)	
Demeurant 685 route de Marnas – SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZD	20	Terre	Palache	2550	8		889		1661	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
ZD	21	Terre	Palache	5620	9		1845		3775	
						Total	2734		5436	

Origine de propriété	
Donation-partage par ARMAND née le 21/09/1921 au profit de GABET né le 10/04/1960, GABET né le 05/05/1956, GABET né le 05/08/1970 non attributaire et à GABET née le 29/10/1940 attributaire, acte du 04/09/1999, établi par Maître REVOL, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 06/10/1999 volume 1999 P n° 10183.	
<u>Complément :</u>	
Réserve d'usufruit au profit du donateur - interdiction d'aliéner et d'hypothéquer, réserve du droit de retour.	
Etant ici précisé que ARMAND né le 21/09/1921 est depuis décédée à SAINT-VALLIER (26) le 22/11/2008.	

ETAT PARCELLAIRE

Page - 13

28/06/2024

Liste des propriétaires**ACQUISITIONS DIRECTES****COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS**

PROPRIETE 60	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u>	
Monsieur GREVE Noël, Claude, Paul	
Célibataire	
Né le 20/12/1967 à SAINT-VALLIER (26)	
Demeurant 3505 route de Saint-Donat – SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZD	206	Terre	Palache	5659	17		5659		0	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
						Total	5659		0	

Origine de propriété
La parcelle ZD 206 provient de la division de la parcelle ZD 28 en ZD 205 et ZD 206, au travers du procès-verbal du cadastre n°25204 du 28/10/2013, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 30/10/2013 volume 2013 P n° 10735.
Donation-partage de la nue-propriété par GREVE né le 25/12/1935 aux consorts GREVE nés les 27/03/1963 et 25/08/1978 non-attributaires, et GREVE né le 20/12/1967, acte du 08/10/2001, établi par Maître REVOL, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 03/01/2002 volume 2002 P n° 101.
<u>Complément :</u> Réserve d'usufruit au profit du donateur - interdiction d'aliéner et d'hypothéquer, réserve du droit de retour.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

PROPRIETE 70	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u>	
Monsieur LAPEINE Roger, Alphonse	
Epoux de Madame MEILLE Monique – marié (sans contrat de mariage) le 22/01/1966 à BREN (26)	
Né le 09/09/1939 à SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26)	
Demeurant 105 allée les Bernardes – SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
C	875	Taillis	Hameau de Villeneuve de Vals	5730	1		660		5070	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
						Total	660		5070	

Origine de propriété	
Acquisition par LAPEINE né le 09/09/1939 de MOREL né le 28/12/1908, acte du 02/02/1999 établi par Maître ARNOUX-ROUX, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 03/03/1999 et le 12/05/1999 volume 1999 P n° 2010.	

ETAT PARCELLAIRE

Page - 15
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

PROPRIETE 80	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE INDIVIS :</u>	
Madame MOREL Josiane, Paulette	
Epouse de Monsieur LAMBERT Luc – initialement mariée (sans contrat de mariage) le 24/10/1981 à SAINT BARTHELEMY DE VALS (26) et actuellement soumise au régime de la communauté universelle faisant suite à son changement de régime matrimoniale aux termes d'un acte reçu par Maitre REVOL, notaire, en date du 15/11/1997 et homologué par jugement du Tribunal Judiciaire de VALENCE le 11/02/1998.	
Née le 22/08/1952 à SAINT-VALLIER (26)	
Demeurant 790 route de Claveyson - SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240).	
<u>PROPRIETAIRE INDIVIS :</u>	
Monsieur LAMBERT Luc Lambert	
Epoux de Madame MOREL Josiane – initialement mariée (sans contrat de mariage) le 24/10/1981 à SAINT BARTHELEMY DE VALS (26) et actuellement soumise au régime de la communauté universelle faisant suite à son changement de régime matrimoniale aux termes d'un acte reçu par Maitre REVOL, notaire, en date du 15/11/1997 et homologué par jugement du Tribunal Judiciaire de VALENCE le 11/02/1998.	
Né le 07/11/1951 à BOURG-DE-PEAGE (26)	
Demeurant 790 route de Claveyson - SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240).	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m ²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m ²		N°	Surface m ²	N°	Surface m ²	
C	871	Jardin	Hameau de Villeneuve de Vals	20	4		20		0	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
						Total	20		0	

ETAT PARCELLAIRE

Page - 16
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

Origine de propriété
Attestation après décès de MOREL né le 28/12/1908 décédé le 23/12/2005 laissant pour lui succéder en qualité de légataire de la totalité en pleine propriété MOREL née le 22/08/1952, acte du 24/07/2006 établi par Maître REVOL, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, le 11/09/2006 volume 2006 P n° 10822.

ETAT PARCELLAIREPage - 17
28/06/2024**Liste des propriétaires****ACQUISITIONS DIRECTES****COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS**

PROPRIETE 90	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u>	
Madame MOURRAT Germaine, Thérèse, Raymonde	
Epouse de Monsieur COUX Bernard – mariée (sans contrat de mariage) le 22/09/1962 à BREN (26)	
Née le 18/08/1940 à BREN (26)	
Demeurant 266 impasse du Riou – BREN (26240)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZD	19	Terre	Palache	2630	7		877		1753	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
						Total	877		1753	

Origine de propriété
Donation par BLANC née le 13/02/1921, à MOURRAT née le 18/08/1940, acte du 11/01/2001, établi par Maître ARNOUX-ROUX, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 07/02/2001 et le 13/06/2001 volume 2001 P n° 1457.
<u>Complément :</u>
Réserve du droit de retour, interdiction de vendre, d'hypothéquer et d'aliéner.
Etant ici précisé que la donatrice est depuis décédée à LIBOURNE (33) le 01/03/1994.
Attestation rectificative du 12/06/2001 établi par Maître ARNOUX-ROUX, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 13/06/2001 volume 2001P n°6001.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 18
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

PROPRIETE 100	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u> Monsieur ROBERT Jean-Paul, René Epoux de Madame BOCON Bernadette – marié (sans contrat de mariage) le 12/09/1981 à CHANTEMERLE-LES-BLES (26) Né le 28/08/1951 SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26) Demeurant Palache 1025 route de Saint Donat – SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZD	214	Terre verger	1025 route de Saint Donat	9493	22		1972		7521	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
						Total	1972		7521	

Origine de propriété
La parcelle ZD 214 provient de la division de la parcelle ZD 39 en ZD 213 et ZD 214, au travers du procès-verbal du cadastre n°25204 du 28/10/2013, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 30/10/2013 volume 2013 P n° 10735.
Acquisition - licitation par ROBERT né le 28/08/1951 de RACAMIER né le 11/02/1935, acte du 07/12/1984, par Maître DANJAUME, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 08/02/1985 volume 4206 n°3.
Attestation faisant suite au décès de ROBERT né le 19/12/1921, survenu le 10/05/1976 laissant pour lui succéder son épouse VINGTAIN usufruitière du quart et pour seul et unique héritier son fils ROBERT né le 28/08/1951, et de VINGTAIN survenu le 05/10/1983 laissant pour seuls héritiers son fils ROBERT né le 29/08/1951 et son autre fils RACAMIER né le 11/02/1935, acte du 30/10/1984 établi par Maître DANJAUME, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, le 07/11/1984 volume 4124 n°12.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

PROPRIETE 110	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE INDIVIS</u> Madame BOREL Catherine, Danielle, Epouse de Monsieur TARDY Michel – mariée (régime non spécifié) le 25/04/1981 à SAINTE UZE (26) Née le 12/10/1963 à SAINT-VALLIER (26) Demeurant 305 Chemin du Marais – SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240)	
<u>PROPRIETAIRE INDIVIS</u> Monsieur TARDY Michel, Elie, Marcel Epoux de Madame BOREL Catherine – marié (régime non spécifié) le 25/04/1981 à SAINTE UZE (26) Né le 05/12/1943 à SAINT-CHRISTOPHE-ET-LE-LARIS (26) Demeurant 305 Chemin du Marais – SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
C	981	Pré sol	305 Chemin du marais	2080	12		49		2031	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
						Total	49		2031	

Origine de propriété	
Acquisition par TARDY né le 05/12/1943 et son épouse BOREL née le 12/10/1963, acte du 20/10/1984 établi par Maître REVOL, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, le 09/11/1984 volume 4127 n°17.	

ETAT PARCELLAIRE

Page - 20
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

PROPRIETE 120 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u> BD, Société Civile Immobilière, représentée par son Gérant en exercice Monsieur MULLER Antoine N° SIRET : 398 003 608 00013 Immatriculée au RCS de ROMANS (26) sous le numéro : 398 003 608 Domiciliée en son siège social sis Les Bernades – SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240) Monsieur MULLER Antoine, Gérant de la SCI BD Domicilié le Village – 26300 CHARPEY

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
C	803	Pré	Le Grand Caire	6395	3		71		6324	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
						Total	71		6324	

Origine de propriété	
Acquisition par la société BD de LAPEINE né le 09/09/1939 et MEILLE né le 22/01/1940, acte du 21/06/2004 établi par Maître VIGNERON, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, en date du 21/07/2004 volume 2004P n°7769.	



**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DrômArdèche**

**ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION
Commune de SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS**



ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Page - 2
24/05/2024

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DrômArdèche**

TABLEAU RECAPITULATIF

ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

Numéro Propriétaire	Noms des Propriétaires	Commune	Surfaces à transférer en m ²	N° de Plan	Page
1	Domaine Public Communal	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	2958	2	5
			1566	21	
2	Domaine Public Départemental	SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS	8612	15	6
			1962	19	

TOTAL : 15 098 m²

ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Page - 4
24/05/2024

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DrômArdèche**

**ETAT PARCELLAIRE
de Transfert de Gestion**

ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

PROPRIETE 1	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u>	
DOMAINE PUBLIC COMMUNAL	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à transférer		Emprise restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
C			Route des Palaches	2958	2		2958		0	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
ZD			Route des Palaches	1566	21		1566		0	
						Total	4524		0	

Origine de propriété	

ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE DE SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS

PROPRIETE 2	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u>	
DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à transférer		Emprise restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZD			Route de St Donat	8612	15		8612		0	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
ZD			Route de St Donat	1962	19		1962		0	
						Total	10574		0	

Origine de propriété



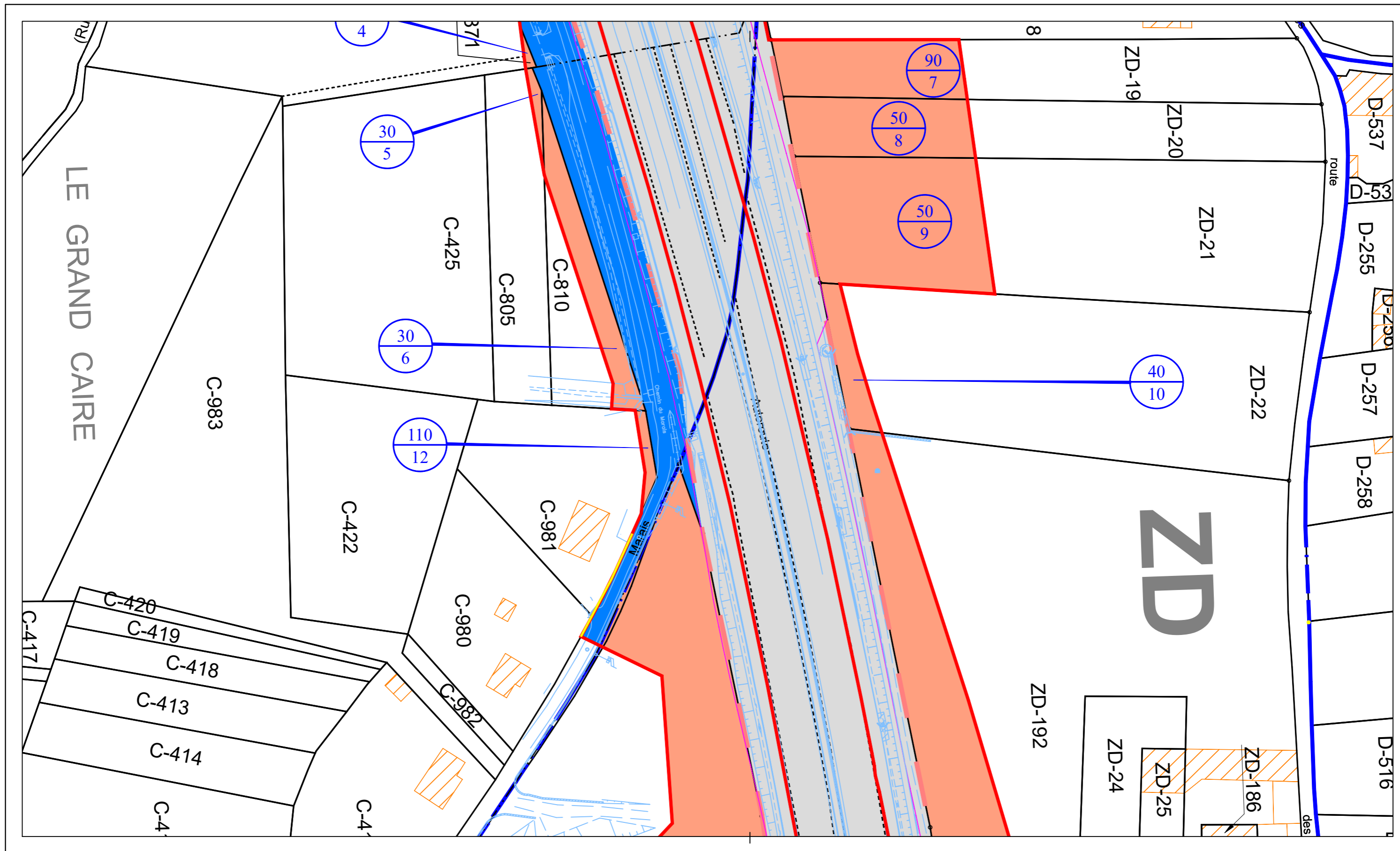
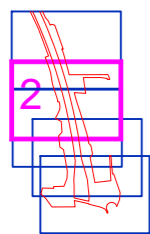
AUTOROUTE A 7

Nouveau diffuseur de Porte de Dromardèche



Plan de situation

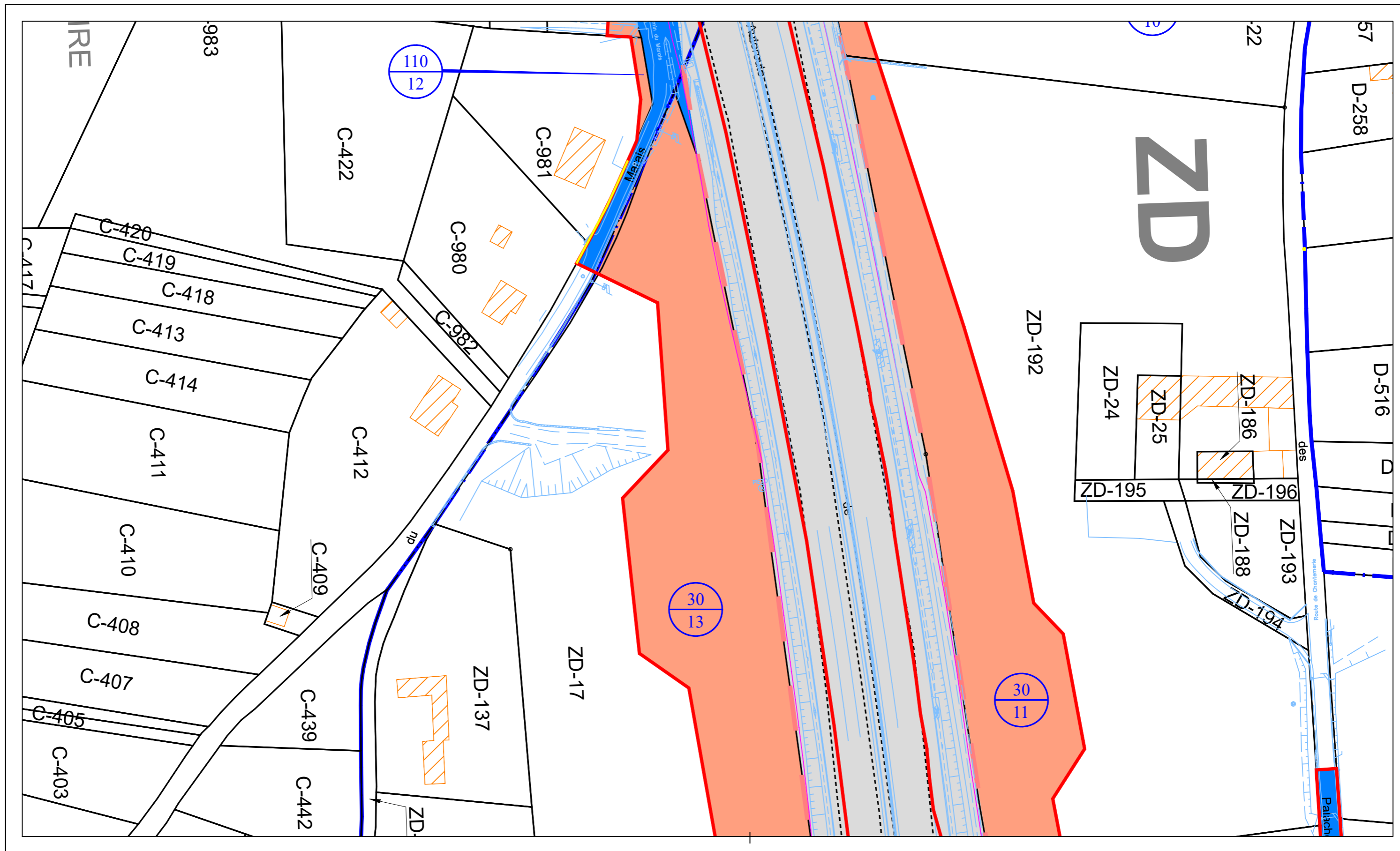
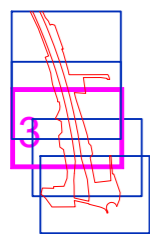




LEGENDE :
Echelle : 1/1000
coordonnées CC 45
Fichier : N1120129-ST BARTHELEMY - PLAN PARCELLAIRE-V2 - 18.04.2024.dwg

- Périmètre DUP
- Limite Domaine Public Autoroutier Concédé
- Limite de section
- Limite de commune
- Domaine public non cadastré
- Emprise Domaine Public Autoroutier Concédé
- Parcelles privées à acquérir
- Parcelles cadastrées des Collectivités





LEGENDE :

530 - Terrier
123 - Numéro de Plan

Echelle : 1/1000
coordonnées CC 45
Fichier : NI120129-ST BARTHELEMY - PLAN PARCELLAIRE-V2 - 18.04.2024.dwg

Périmètre DUP

Limite Domaine Public Autoroutier Concédé

Limite de section

Limite de commune

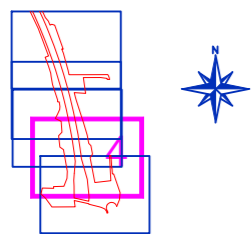
Domaine public non cadastré

Emprise Domaine Public Autoroutier Concédé

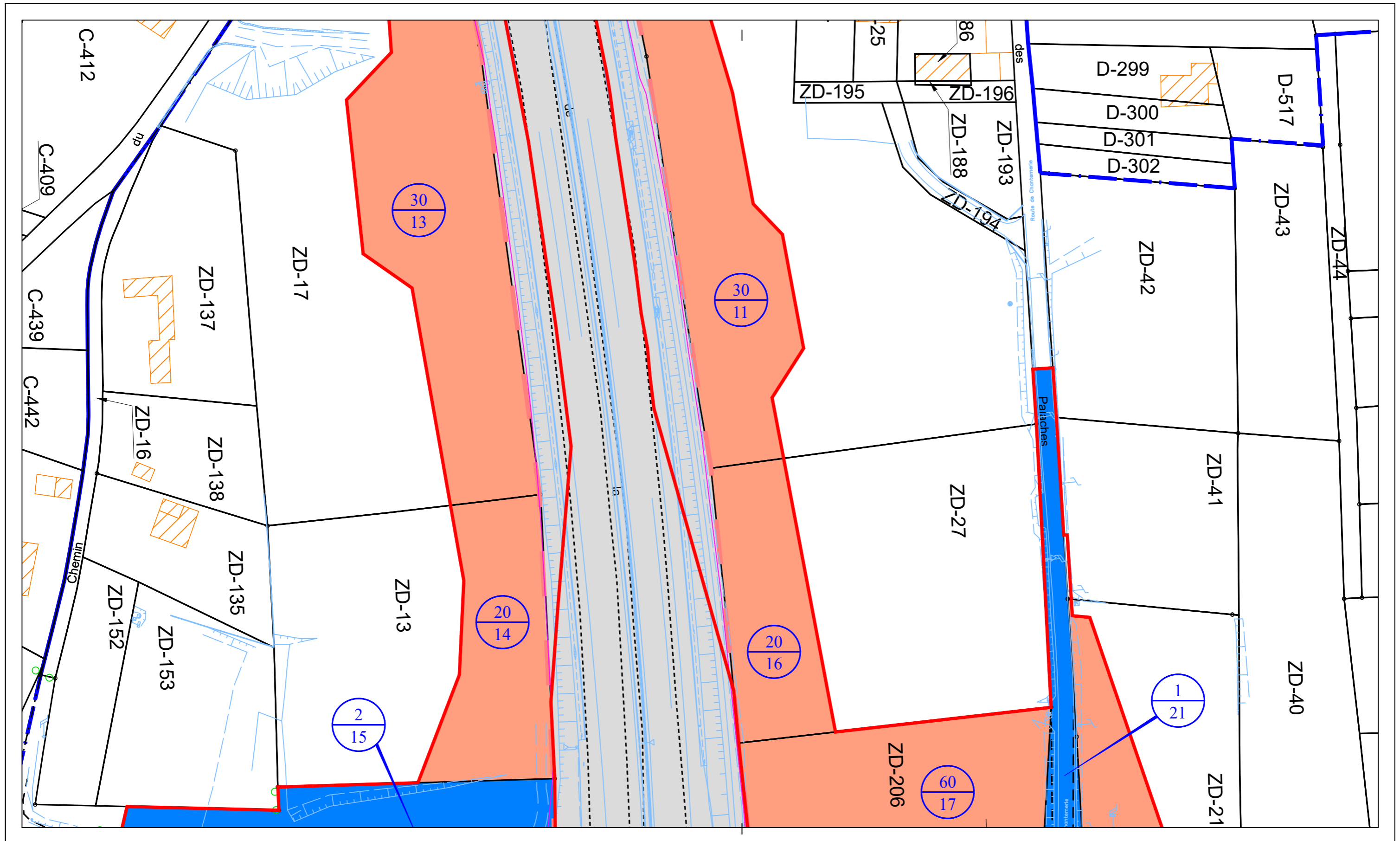
Parcelles privées à acquérir

Parcelles cadastrées des Collectivités





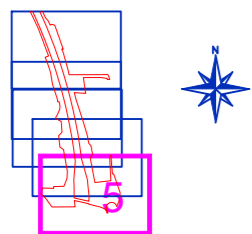
DEPARTEMENT DE LA DRÔME
COMMUNE DE SAINT BARTHELEMY DE VALS
AUTOROUTE A7 - Nouveau Diffuseur de porte Dromardèche
Planche 4/5



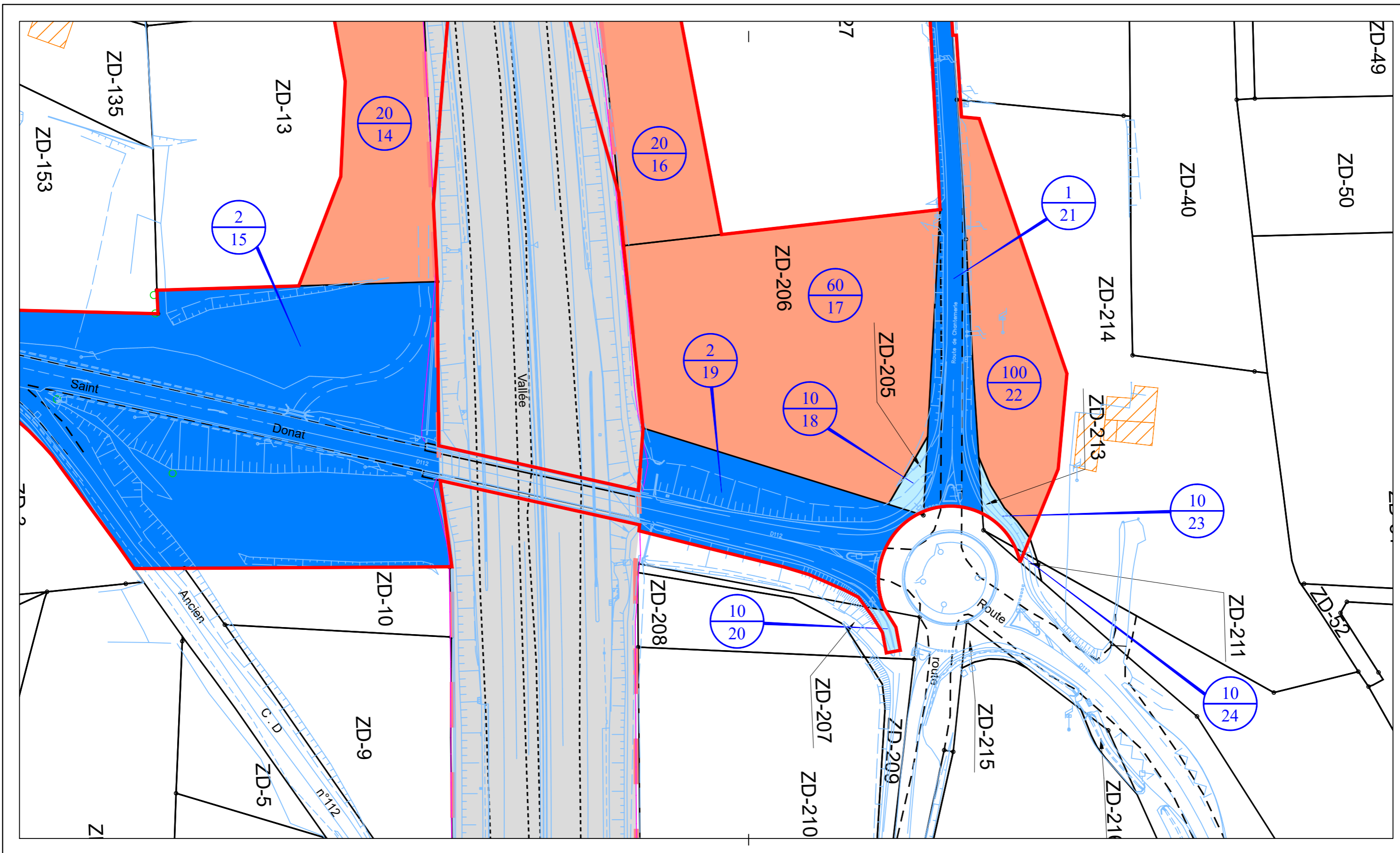
LEGENDE :
Echelle : 1/1000
coordonnées CC 45
Fichier : NI120129-ST BARTHELEMY - PLAN PARCELLAIRE-V2 - 18.04.2024.dwg

Périmètre DUP	Domaine public non cadastré	Parcelles privées à acquérir
Limite Domaine Public Autoroutier Concédé	Emprise Domaine Public Autoroutier Concédé	Parcelles cadastrées des Collectivités
Limite de section		
Limite de commune		





DEPARTEMENT DE LA DRÔME
COMMUNE DE SAINT BARTHELEMY DE VALS
AUTOROUTE A7 - Nouveau Diffuseur de porte Dromardèche
Planche 5/5



LEGENDE :
Echelle : 1/1000
coordonnées CC 45
Fichier : NI120129-ST BARTHELEMY - PLAN PARCELLAIRE-V2 - 18.04.2024.dwg

- Périmètre DUP
- - - Limite Domaine Public Autoroutier Concédé
- - - Limite de section
- + + + Limite de commune
- Domaine public non cadastré
- Parcelles privées à acquérir
- Parcelles cadastrées des Collectivités
- Emprise Domaine Public Autoroutier Concédé



AUTOROUTE A 7

Nouveau diffuseur de Porte de Dromardèche 1/2 échangeur Sud

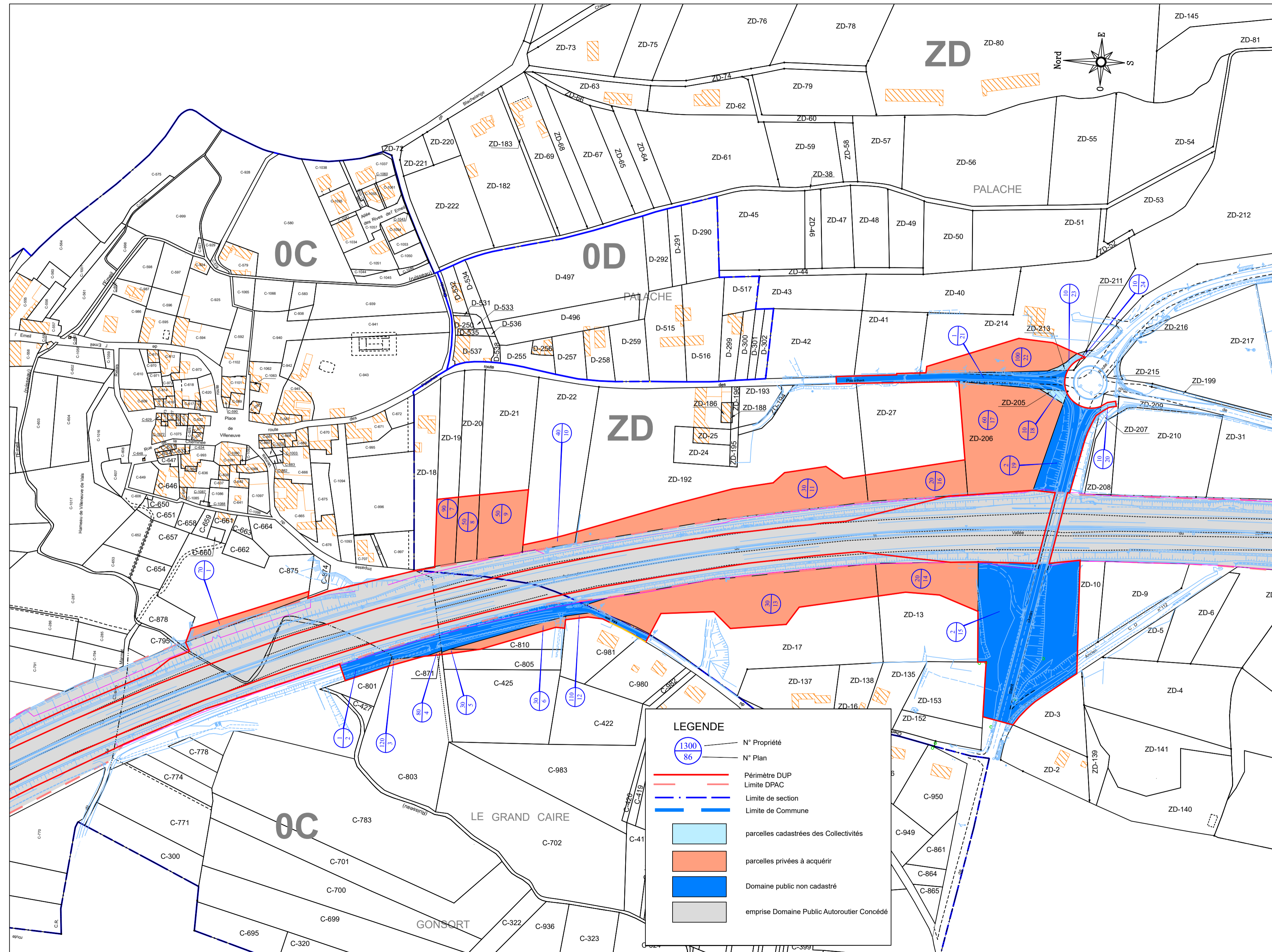
Planche N°1/1

5	Madi emprise sur ZD 19	18/04/2024	NJE	DPIN
4	Suppression de la parcelle ZD 41	27/11/2023	NJE	DPIN
3	Ajout du Domaine Public non cadastré	26/09/2023	NJE	DPIN
2	Mise à jour terrier et PP	18/09/2023	NJE	DPIN
1	Réalisation du plan	28/06/2023	NJE	DPIN
Indice	Nature des modifications	Date	Auteur	Verifié par

ECHELLE: 1/2000e	DATE: 10/03/2023	DOSSIER: NI120129	FICHER :
NI120129-ST BARTHELEMY - PLAN PARCELLAIRE-V2 - 18.04.2024			

Plan Parcellaire

COORDONNEES RGF93 CC45	<input checked="" type="checkbox"/>	NIVELLEMENT IGN 69	<input checked="" type="checkbox"/>
COORDONNEES INDEPENDANTES	<input type="checkbox"/>	NIVELLEMENT INDEPENDANT	<input type="checkbox"/>



ASF

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DromArdèche**

ETAT PARCELLAIRE - Commune de SAINT- RAMBERT-D'ALBON

VINCI 
AUTOROUTES

geofit

ETAT PARCELLAIRE

Page - 2
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DromArdèche**

TABLEAU RECAPITULATIF

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

Numéro Propriétaire	Noms des Propriétaires	Commune	Section	N° parcelle cadastrale	Surfaces à acquérir en m²	N° de Plan	Page
10	Mme ACHARD Monique (PI)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	830	1759	17	7
				1199	4671	16	
20	Mme BARON Bernadette (PI) Mme BARON Elisabeth (PI) Mr BARON Jean (PI) Mme BARON Marie (PI) Mr PAYEN Michael (PI)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	1142	1287 97	28a 28b	8
				1143	1279	30	
30	Mme LAFAURY Odile (PI) Mme LAFAURY Eliane (PI) Mr LAFAURY Alain (PI)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	806	495	22	11
				808	1572	23	
				1147	7163	34	
				1149	44	31	
				1150	60	32	
				1152	368	35	
				1153	879	36	
				1155	374	33	
				1156	2718	38	
				1158	1482	37	

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

Numéro Propriétaire	Noms des Propriétaires	Commune	Section	N° parcelle cadastrale	Surfaces à acquérir en m²	N° de Plan	Page
40	Mme THOMAS Lisette (P)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	826	21	27	13
				1140	1840	26	
50	Mme BRUNET Germaine (P)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	1138	3	25	14
				1146	8432	24	
60	Mme CLEMENCON Bernadette (P)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	771	3311	15	15
70	Mme CLEMENCON Anne-Marie (PI) Mme CLEMENCON Geneviève (PI) Mme CLEMENCON Marie (PI) Mme CLEMENCON Suzanne (PI)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	766	1193	13	16
				770	2695	14	
80	Mr DANTONY Jean-Michel (PI) Mme DANTONY Béatrice (PI)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	804	1976	20	18
90	Mme DESPORTES Fernande (P)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	757	8394	8	19
				758	21	9	
				884	6821	6	

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

Numéro Propriétaire	Noms des Propriétaires	Commune	Section	N° parcelle cadastrale	Surfaces à acquérir en m²	N° de Plan	Page
100	Mme DESPORTES Alberte (PI) Mme DESPORTES Isabelle (PI) Mr DESPORTES Laurent (PI)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	759	1257	10	20
110	Madame TOROSSIAN Elise (PI) Monsieur BOREL Jean (PI) Madame MARTINEZ Angèle (PI) Monsieur MARTINEZ Francis (PI) Madame MARTINEZ Patricia (PI) Madame MARTINEZ Brigitte (PI)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	801	10051	18	22
120	Mme PILLON Josette (P)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	A	257	335	5	24
130	Mr PLANCHER Jean-Claude (P)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	764	1194	11	25
				765	3245	12	
				805	1074	21	
140	TECHNIC AUTO G 4 SA (P)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	753	161	2	26
				754	92	1	
				756	3207	3	
150	Mme GAUTHIER Marie (P)	SAINT-RAMBERT-D'ALBON	H	803	90	19	27

TOTAL : 79 661 m²

ETAT PARCELLAIRE

Page - 6
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DromArdèche**

ETAT PARCELLAIRE

ETAT PARCELLAIRE

Page - 7

28/06/2024

Liste des propriétaires**ACQUISITIONS DIRECTES****COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON**

PROPRIETE 10	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<i>PROPRIETAIRE</i>	
Madame ACHARD Monique, Valentine, Amelie	
Epouse de Monsieur DESCORME Pierre - mariée (sans contrat de mariage) le 24/10/1981 à ANNEYRON (26)	
Née le 07/10/1948 à VIENNE (38)	
Demeurant 44 Hameau de la Tulandiere – SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26140)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	830	Terre	Fouillouse Ouest	19229	17	a	1759	b	17470	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
H	1199	Terre	Fouillouse Ouest	14890	16	a	4671	b	10042	
								c	177	
						Total	6430		27689	

Origine de propriété
Donation de la nue-propriété par ACHARD né le 06/04/1904, à ACHARD née le 07/10/1948, acte du 04/12/1972, établi par Maître FURNON, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 11/01/1973 volume 609 n° 15.
<u>Complément :</u> Réserve d'usufruit au profit du donateur ou de son épouse VIAL née le 15/12/1912 - interdiction d'aliéner et d'hypothéquer, réserve du droit de retour.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 8

28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

PROPRIETE 20	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
--------------	---

PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame BARON Bernadette, Georgette

Célibataire

Née le 27/08/1949 à SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26)

Demeurant 14 impasse du Chemin de Milan – SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26140)

PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame BARON Elisabeth, Louise

Epouse de Monsieur André PAYEN – mariée sous le régime de communauté de biens réduite aux acquêts aux termes de son contrat de mariage reçu par Maître FURNON, notaire en date du 27/03/1971 préalable à son union célébrée le 30/04/1971 à SAINT RAMBERT D'ALBON (26)

Née le 30/12/1950 à SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26)

Demeurant 455 chemin des Petites Pierres – ANNEYRON (26140)

PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame BARON Marie, Thérèse, Lucienne

Célibataire

Née le 09/04/1952 à SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26)

Demeurant 70 chemin des Couettes – SAINT-BARTHELEMY-DE-VALS (26240)

PROPRIETAIRE INDIVIS

Monsieur BARON Jean, Yves, Bernard

Epoux de Madame Béatrice FORCHERON - marié (sans contrat de mariage) le 26/08/1989 à ANNEYRON (26)

Né le 26/08/1958 à SAINT-VALLIER (26)

Demeurant 810 route d'Epinoze – SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE (26210)

PROPRIETAIRE INDIVIS

Monsieur PAYEN Michael, René

Célibataire

Né le 09/12/1972 à SAINT-VALLIER (26)

Demeurant 259 route des Balmes – ANNEYRON (26140)

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	1142	Verger	Fouillouse Ouest	14493	28a	1287		0	EC = -123 * Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC	
					28b	97		13109		
H	1143	Verger	Fouillouse Ouest	1717	30	1279		315		
Total							2663	13424		

* Erreur du cadastre entre la contenance de la parcelle et sa représentation graphique.

Origine de propriété
<p>Attestation faisant suite au décès de BARON né le 23/08/1960 survenu le 23/04/2023 laissant pour lui succéder BARON née le 27/08/1949, BARON née le 30/12/1950, BARON née le 09/04/1952 et BARON né le 26/08/1958, ses frères et sœurs à concurrence du quart chacun, acte en du 04/10/2023 établi par Maître FURNON-DOITRAND, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 25/10/2023, volume 2023P n°19152.</p> <p><u>Complément :</u> 1/5 indivis en pleine propriété</p> <p>Donation d'1/5^{ème} indivis par BARON née le 30/12/1950 au profit de PAYEN né le 09/12/1972, acte du 29/12/2011 établi par Maître FURNON, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 17/01/2012 volume 2012P n°690.</p> <p>Attestation faisant suite au décès survenu le 25/07/2007 de BARON né le 03/10/1922 laissant pour lui succéder ses 5 enfants à concurrence d'1/5^{ème} chacun BARON né le 27/08/1949, BARON née le 30/12/1950, BARON né le 09/04/1952, BARON né le 26/08/1958, BARON né le 23/08/1960, acte du 14/03/2008 établi par Maître FURNON, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 08/04/2008 volume 2008P N°4139.</p> <p><u>Complément :</u> 5/8^{ème} indivis des parcelles H 1142 et H 1143.</p> <p>Attestation faisant suite au décès survenu le 07/03/2004 de GIRARD née le 19/07/1919 laissant pour lui succéder son époux BARON né le 03/10/1922 bénéficiaire légal d'1/4 en toute propriété et pour le surplus ses 5 enfants à concurrence d'1/5^{ème} chacun BARON née le 27/08/1949, BARON née le 30/12/1950, BARON né le 09/04/1952, BARON né le 26/08/1958, BARON né le 23/08/1960, acte du 01/04/2005 établi par Maître FURNON, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le</p>

ETAT PARCELLAIRE

Page - 10

28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

19/05/2005 volume 2005P N°5573.

Complément :

5/8ème indivis des parcelles H 1142 et H 1143.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 11

28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

PROPRIETE 30	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
--------------	---

PROPRIETAIRE INDIVIS :

Madame LAFAURY Eliane, Arlette, Bernadette
Epouse de Monsieur GRILLERE Bernard – mariée (sans contrat de mariage) le 18/06/1983 à CHABEUIL (26)
Née le 28/11/1962 à SAINT-VALLIER (26)
Demeurant 5 Place de la République – BOURG-LES-VALENCE (26500)

Incapable majeure – sous le régime de la tutelle, eprésentée par Madame FOURIS
Domiciliée UDAF - 2 Rue la Perouse – VALENCE (26000)

PROPRIETAIRE INDIVIS :

Madame LAFAURY Odile, Danièle, Jeannine
Célibataire
Née le 07/03/1965 à SAINT-VALLIER (26)
Demeurant Lotissement La Pêcheraie N3 – 3 Rue André Chastel – PORTES LES VALENCES (26800)

PROPRIETAIRE INDIVIS :

Monsieur LAFAURY Alain Gérald Noél
Célibataire
Né le 21/12/1966 à SAINT-VALLIER (26)
Demeurant 32 Rue Raymond Alleon– SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26140)

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	806	Terre	Fouillouse Ouest	1441	22	495			946	EC=+325 * Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
H	808	Terre	Fouillouse Ouest	19336	23	1572			17764	
H	1147	Terre	Fouillouse Ouest	7791	34	7163			953	
H	1149	Terre	Fouillouse Ouest	44	31	44			0	
H	1150	Terre	Fouillouse Ouest	60	32	60			0	
H	1152	Terre	Fouillouse Ouest	655	35	368			287	
H	1153	Terre	Fouillouse Ouest	2044	36	879			1165	
H	1155	Terre	Fouillouse Ouest	374	33	374			0	
H	1156	Terre	Fouillouse Ouest	4503	38	2718			1785	
H	1158	Terre	Fouillouse Ouest	4981	37	1482			3499	
Total							15155		26399	

* Erreur du cadastre entre la contenance de la parcelle et sa représentation graphique.

Origine de propriété
Attestation faisant suite au décès de BIENNIER née le 18/01/1938, survenu en date du 29/11/1976 laissant à sa survivance son époux LAFURY né le 08/12/1938 usufruitier du quart et pour le surplus ses 3 enfants, LAFURY née le 28/11/1962, LAFURY née le 07/03/1965, et LAFURY né le 21/12/1966, acte du 10/08/1977 établi par Maître FURNON, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, le 08/09/1977 volume 1854 n°28. Etant ici précisé que l'usufruit de LAFURY né le 08/12/1938 s'est éteint avec son décès survenu à ANNONAY (07) le 04/01/2006.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 13

28/06/2024

Liste des propriétaires**ACQUISITIONS DIRECTES****COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON**

PROPRIETE 40	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE : Madame THOMAS Lisette, Louise Célibataire Née le 07/03/1940 à ALBON (26) Demeurant au 2 rue des Plantays-- ANNEYRON (26140)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	826	Verger	Fouillouse Ouest	21	27		21		0	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC
H	1140	Terre	Fouillouse Ouest	2025	26		1840		185	
						Total	1861		185	

Origine de propriété
Attestation faisant suite au décès de BRET né le 15/02/1939 survenu le 14/07/2022 laissant pour lui succéder en qualité de légataire universelle THOMAS née le 07/03/1940, acte en du 31/01/2023 établi par Maître FURNON-DOITRAND, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, le 27/02/2023, volume 2023P n°3771. Attestation rectificative de cet acte a été reçue en date du 24/03/2023 par Maître FURNON-DOITRAND, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, le 28/03/2023, volume 2023P n°5823.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

PROPRIETE 50	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<i>PROPRIETAIRE</i>	
Madame BRUNET Germaine, Lucie Veuve de Monsieur LHORME et non remariée. Née le 14/12/1917 à CHATEAUNEUF DE GALAURE (26) Décédée le 07/03/2005 à SAINT-VALLIER (26) Demeurant Les Jacquiers – ANNEYRON (26140)	
<i>Conformément à l'article 82 du décret n°55-1350 du 14 octobre 1955 et aux dispositions de l'article R.132-2 du Code de l'Expropriation, il est fait mention dans le présent état de l'impossibilité d'identifier le propriétaire au sens des articles 5 et 6 du décret n° 55-22 du 4 janvier 1955.</i>	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	1138	Terre	Fouillouse Ouest	3	25		3		0	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC
H	1146	Verges	Fouillouse Ouest	8432	24		8432		0	
						Total	8435		0	

Origine de propriété
Partage par les conjoints LHORME nés les 04/01/1943, 27/11/1938, 14/02/1945 à BRUNET née le 14/12/1917, acte du 28/11/1973, établi par Maître FURNON, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 17/01/1974 volume 904 n° 25.
Attestation faisant suite au décès de LHORME né le 15/07/1913 laissant pour lui succéder son épouse BRUNET née le 14/12/1917, héritière du quart en usufruit pour le surplus ses héritiers LHORME né le 27/11/1938, LHORME né le 04/01/1943 et LHORME né le 14/02/1945, acte du 10/04/1960 établi par Maître PUTOUD, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 09/06/1960 volume 4538 n°35.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 15

28/06/2024

Liste des propriétaires**ACQUISITIONS DIRECTES****COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON**

PROPRIETE 60	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<i>PROPRIETAIRE</i> Madame CLEMENCON Bernadette, Marie, Emilie Célibataire Née le 13/02/1947 à SAINTE-COLOMBE (69) Demeurant - Le Cristal, 8 chemin de la Pomme – TASSIN-LA-DEMI-LUNE (69160) 1955.	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	771	Terre	Fouillouse Ouest	10307	15	a	3311	b c	6950 46	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC
						Total	3311		6996	

Origine de propriété	
Donation-partage par CLEMENCON né le 06/09/1914 et son épouse ROYER née le 17/12/1923, à CLEMENCON née le 13/02/1947, acte du 25/07/1992, établi par Maître FURNON, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 07/09/1992 volume 1992 P n° 8142. Réserve d'usufruit au profit des donateurs jusqu'au décès du survivant d'eux.	

ETAT PARCELLAIRE

Page - 16

28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

PROPRIETE 70 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame CLEMENCON Suzanne, Marie, Elise
Célibataire
Née le 14/09/1953 à SAINTE-COLOMBE (69)
Demeurant Le Beaulieu 6 rue de Villon – LYON (69003)

PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame CLEMENCON Anne-Marie, Marcelle
Epouse de Monsieur DUFOREST Jean-Pierre – mariée (sans contrat de mariage) le 12/01/1980
Née le 10/08/1954 à SAINTE-COLOMBE (69)
Demeurant Maison 20 Lotissement allée des Gabettes – SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26140)

PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame CLEMENCON Marie, Emilie
Epouse de Monsieur BOURLES Jean – mariée (avec contrat de mariage – régime non spécifié) le 28/04/1990 à DIEPPE (76)
Née le 04/07/1960 à SAINT-VALLIER (26)
Demeurant Bat B Etage 4, 2 rue de la Pléiade – L'HAY LES ROSES (94240)

PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame CLEMENCON Geneviève, Marguerite
Célibataire
Née le 16/07/1962 à SAINT-VALLIER (26)
Demeurant 9 allée Lucien Chautant – SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26140)

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	766	Terre	Fouillouse Ouest	2782	13	a	1193	b	1568	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC
H	770	Terre	Fouillouse Ouest	7593	14	a	2695	c	21	
								b	4849	
								c	49	
						Total	3888		6487	

Origine de propriété
<p>Attestation faisant suite au décès de BABOIN née le 31/01/1926 survenu le 17/02/2019 laissant pour lui succéder ses quatre filles, CLEMENCON née le 19/09/1953, CLEMENCON née le 10/08/1954, CLEMENCON née le 04/07/1960 et CLEMENCON née le 16/07/1962 héritières chacune en 1/4 indivis, acte du 23/07/2019 établi par FURNON-DOITRAND, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 02/08/2019 volume 2019P n°9278.</p>
<p>Attestation faisant suite au décès de CLEMENCON né le 01/05/1958 survenu le 31/08/2014 de CLEMENCON née le 01/05/1958 laissant sa mère BABOIN née le 31/01/1926 et ses sœurs consorts CLEMENCON née le 19/09/1953, CLEMENCON née le 10/08/1954, CLEMENCON née le 04/07/1960 et CLEMENCON née le 16/07/1962 héritières chacune en 1/2 indivis, acte du 27/02/2015 établi par FURNON-RADISSON-DOITRAND, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 13/03/2015 volume 2015P n°2570</p> <p>Une attestation rectificative de cet acte a été reçue en date du 24/06/2015 par Maitre FURNON-DOITRAND, notaire, et publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 29/06/2015 volume 2015P n°6338.</p>

ETAT PARCELLAIRE

Page - 18

28/06/2024

Liste des propriétaires**ACQUISITIONS DIRECTES****COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON**

PROPRIETE 80	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE INDIVIS</u>	
Monsieur DANTONY Jean-Michel, Daniel Célibataire Né le 05/09/1966 à ROUSSILLON (38) Demeurant Hautes Clavettes 44 route du Coteau – SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26140)	
<u>PROPRIETAIRE INDIVIS</u>	
Madame DANTONY Béatrice Epouse de Monsieur VIEU Philippe – mariée (sans contrat de mariage) le 06/05/1995 à SAINT RAMBERT D'ALBON (26) Née le 09/08/1969 à SAINT-VALLIER (26) Demeurant Fontane – SAINT CYR (07430)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	804	Terre	Fouillouse Ouest	6462	20		1976		4486	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC
						Total	1976		4486	

Origine de propriété
Attestation faisant suite au décès survenu en date du 06/03/2020 de DANTONY né le 20/08/1934 laissant pour lui succéder à concurrence de moitié chacun DANTONY né le 05/09/1966 et DANTONY née le 09/08/1969, acte du 29/09/2020 établi par Maître FURNON-DOITRAND, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, en date du 15/10/2020 volume 2020P n°15115.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 19

28/06/2024

Liste des propriétaires**ACQUISITIONS DIRECTES****COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON**

PROPRIETE 90	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<i>PROPRIETAIRE</i>	
Madame DESPORTES Fernande, Marie, Thérèse	
Epouse de Monsieur VIALATOU Marcel – mariée (avec contrat de mariage – régime non spécifié) le 08/10/1960 à SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26)	
Née le 16/10/1936 à SAINTE-COLOMBE (69)	
Demeurant 33 rue des Ecoles – SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26140)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	757	Terre	Fouillouse Ouest	9016	8	a	8394	b	622	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC
H	758	Sol	Fouillouse Ouest	21	9		21		0	
H	884	Terre	Fouillouse Ouest	6821	6		6821		0	
						Total	15 236		622	

Origine de propriété
Attestation après décès survenu le 23/09/1994 de VASSY née le 18/02/1914 et après le décès survenu le 01/10/1994 de DESPORTES né le 04/12/1902, laissant pour seule héritière DESPORTES née le 16/10/1936, acte du 16/01/1995, établi par Maître FURNON, notaire, publié aux services de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, le 20/04/1995 volume 1995 P n° 3761.
<u>Complément :</u>
Parcelles H 757 et H 884 propres à DESPORTES.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

PROPRIETE 100	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE INDIVIS</u>	
Madame DESPORTES Alberte, Germaine, Thérèse Veuve de Monsieur GERFEU Roger et non remariée. Née le 02/01/1942 à SAINTE-COLOMBE (69) Demeurant Chez GERFEU Nicolas et Audrey, 35 chemin de Mont Félix – ST LATTIER (38840) Incapable majeure soumise au régime de l'habitation familiale générale pour une durée de 120 mois.	
<u>PROPRIETAIRE INDIVIS</u>	
Madame DESPORTES Isabelle, Josette Célibataire Née le 01/10/1968 à SAINT-VALLIER (26) Demeurant Le puits – BEAUMONT LES VALENCE (26760)	
<u>PROPRIETAIRE INDIVIS</u>	
Monsieur DESPORTES Laurent, Albert, Gerard, Charles Célibataire Né le 11/11/1961 à SAINTE-VALLIER (26) Demeurant 207 rue Micheline Ostermeyer – PLATS (07300)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	759	Lande	Fouillouse Ouest	8705	10	a	1257	b	7427	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC
								c	21	
						Total	1257		7448	

ETAT PARCELLAIRE

Page - 21

28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

Origine de propriété
Partage après décès du 26/10/1990 de TARIT né le 21/08/1909 entre les conjoints DESPORTES nés le 11/11/1961 et le 01/10/1968 attributaires chacun pour moitié de 1/2 indivis et DESPORTES née le 02/01/1942 pour 1/2 indivis, acte du 01/08/1991, établi par Maître DAUJAUME, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 07/08/1991 volume 1991 P n° 7576.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 22

28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

PROPRIETE 110	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
---------------	---

PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame TOROSSIAN Elise, Juliette, Patricia
Veuve de Monsieur Raymond BECH et non remariée.
Née le 28/12/1934 à SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26)
Demeurant 4 allée Mathieu Proriot – SAINT-ETIENNE (42000)

PROPRIETAIRE INDIVIS

Monsieur BOREL Jean, Edouard, Willy
Epoux de Madame Louise TOROSSIAN – marié (sans contrat de mariage)le 10/04/1976 à LYON 5EME (69005)
Né le 01/03/1942 à CHATILLON-SUR-INDRE (36)
Demeurant 24 rue Sœur Bouvier – LYON (69005)

PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame MARTINEZ Angèle
Epouse de Monsieur Dominique RIZZITELLI – Mariée (sans contrat de mariage) le 21/07/1973 à LE PEAGE-DE-ROUSSILLON (38)
Née le 07/06/1951 à VIENNE (38)
Demeurant 23 rue Des Berouds – SALAISE-SUR-SANNE (38150)

PROPRIETAIRE INDIVIS

Monsieur MARTINEZ Francis
Epoux de Madame SEYVET Christine – marié (sans contrat de mariage) le 09/10/2010 à BOURG-DE-PEAGE (26)
Né le 16/01/1954 à VIENNE (38)
Demeurant 5 allée Bernard Buffet – BOURG-DE-PEAGE (26300)

PROPRIETAIRE INDIVIS

Madame MARTINEZ Patricia
Epouse de Monsieur Jean ELBAZ – Mariée (sans contrat de mariage) le 04/09/1980 à LYON 5EME ARRONDISSEMENT (69)
Née le 03/10/1957 à VIENNE (38)
Demeurant 3 avenue Moulins Les Metz - CHAPONOST (69630)

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

PROPRIETAIRE INDIVIS
 Madame MARTINEZ Brigitte
 Epouse de Monsieur Dominique DUPARCHY – Mariée (sans contrat de mariage) le 17/05/1986 à CRAPONNE (69)
 Née le 03/11/1961 à ROUSSILLON (38)
 Demeurant 52 boulevard Des Castors – LYON (69005)

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	801	Terre	Fouillouse Ouest	10051	18		10051		0	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC
						Total	10051		0	

Origine de propriété

Attestation après décès survenu le 27/04/2020 de TOROSSIAN né le 14/10/1936, laissant pour héritier BOREL né le 01/03/1942, acte du 30/06/2020, établi par Maître BLANCHON, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 17/07/2020 volume 2020 P n° 9917.
Complément :
 droit transmis : 1/5 en pleine propriété.

Attestation après décès survenu le 11/01/2012 de TOROSSIAN né le 25/05/1930, laissant pour héritiers les conjoints MARTINEZ nés les 07/06/1951, 16/01/1954, 03/10/1957 et 03/11/1961, chacun pour 1/4, acte du 27/06/2012, établi par Maître PARANT-CARNOT, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 25/07/2012 volume 2012 P n° 8564.
Complément :
 droit transmis : 1/5 en pleine propriété.

Attestation après décès survenu le 04/09/1958 de TZAROUKIAN née le 15/01/1908, laissant pour héritiers ses cinq enfants TOROSSIAN née le 25/05/1930, TOROSSIAN née le 11/03/1932, TOROSSIAN née le 28/12/1934, TOROSSIAN née le 14/10/1936 et TOROSSIAN née le 02/07/1939, chacune pour 1/5, acte du 27/03/1959, établi par Maître FURREAU, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 13/05/1959 volume 396 n° 47.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 24

28/06/2024

Liste des propriétaires**ACQUISITIONS DIRECTES****COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON**

PROPRIETE 120	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u>	
Madame PILLON Josette, Raymonde	
Epouse de Monsieur BERANGER Claude – mariée (avec contrat de mariage -régime non spécifié) le 21/10/1961 à SALAISE SUR SANNE (38)	
Née le 26/01/1943 à PEAGE DE ROUSSILLON (38)	
Demeurant 729 rue Paulin Mathieu – 19 Résidence Les Myrtilles – EYGUIERES (13430).	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
A	257	Terre	Les Champagnieres	8680	5		335		8345	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC
						Total	335		8345	

Origine de propriété
Donation par PILLON né le 25/12/1917 et son épouse HERITIER née le 20/09/1919 à PILLON née le 26/01/1943, acte du 29/06/1989, établi par Maître JACQUET, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 23/08/1989 volume 5447 n° 9.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

PROPRIETE 130	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<i>PROPRIETAIRE</i>	
Monsieur PLANCHER Jean-Claude, Albert	
Epoux de Madame VALLON Patricia – marié (sans contrat de mariage) le 29/05/2021 à SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26)	
Né le 05/02/1959 à SAINT-VALLIER (26)	
Demeurant 20 chemin de Milan – SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26140)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	764	Terre	Fouillouse Ouest	3335	11	a	1194	b	2119	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC
								c	22	
H	765	Terre	Fouillouse Ouest	7327	12	a	3245	b	4026	
								c	56	
H	805	Verger	Fouillouse Ouest	3292	21	a	1074	b	2218	
						Total	5513		8441	

Origine de propriété	
Donation par PLANCHER né le 23/01/1928, à PLANCHER né le 05/02/1959, acte du 07/01/2009, établi par Maître FURNON notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 26/01/2009 volume 2009 P n° 789.	
Donation par PLANCHER né le 23/01/1928 et son épouse MALACOUR née le 19/04/1928, à PLANCHER né le 05/02/1959, acte du 15/10/1988, établi par Maître FURNON notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 10/11/1988 volume 5212 n° 26.	

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

PROPRIETE 140	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<i>PROPRIETAIRE</i>	
TECHNIC AUTO G 4 SA, Société Civile, représentée par ses co-gérants en exercice Monsieur GIBELIN Pierre et Monsieur GIBELIN René N° SIRET : 382 746 139 00015 Immatriculé au RCS de VIENNE (38) sous le numéro : 382 746 139 Domicilié en son siège social sis ZAC de Jonchain – SALAISE SUR SANNE (38150)	
Monsieur GIBELIN Pierre, co-gérant de TECHNIC AUTO G 4 SA Domicilié 65 chemin de la Garenne Les Mollières - 38150 CHANAS	
Monsieur GIBELIN René, co-gérant de TECHNIC AUTO G 4 SA Domicilié rue Vaillant – Couturier Le Combant 38150 SALAISE-SUR-SANNE	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	753	Terre	Fouillouse Ouest	6267	2	a	161	b	6106	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC
H	754	Terre	Fouillouse Ouest	3330	1	a	92	b	3238	
H	756	Terre	Fouillouse Ouest	4493	3	a	3207	b	1286	
						Total	3460		10630	

Origine de propriété
Acquisition par TECHNIC AUTO G4, de CLEMENCON né le 01/05/1958, acte du 10/01/2012, établi par Maître POLYCARPE BRUYERE, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1er bureau, le 01/02/2012 volume 2012 P n° 1530.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

PROPRIETE 150	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<i>PROPRIETAIRE</i>	
Madame GAUTHIER Marie, Rose	
Epouse de Monsieur BERTHON Claude – date et lieu inconnus	
Née le 16/04/1938 à BEAUSEMBLANT (26)	
Demeurant 4 impasse Jules Vedrines – ST RAMBERT D'ALBON (26140).	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Acquérir		Emprise Restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
H	803	Terre	Fouillouse Ouest	3221	19		90		3131	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC
						Total	90		3131	

Origine de propriété
Attestation faisant suite au décès de BERTHON né le 28/05/1930 survenu le 02/02/2014, laissant pour lui succéder son conjoint survivant, donataire de la totalité en pleine propriété, acte du 08/10/2014 établi par Maître FURNON-RADISSON, notaire publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, volume 2014P n°11225 volume 2014P n°11225.
<u>Complément :</u> Extinction des charges et réserves contenues dans les formalités publiées le 27/09/1956, volume 4070 n°15 et le 17/10/1958 volume 4318 n°65 suite au décès de BERTHON survenu le 19/11/1991 et de GILLET survenu le 07/02/1999.



**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DrômArdèche**

**ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION
Commune de SAINT-RAMBERT-D'ALBON**



ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Page - 2
24/05/2024

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DrômArdèche**

TABLEAU RECAPITULATIF

ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

Numéro Propriétaire	Noms des Propriétaires	Commune	Surfaces à transférer en m ²	N° de Plan	Page
5	Domaine Public Départemental	SAINT RAMBERT D'ALBON	4208	4	5
			4381	7	
			643	39	

TOTAL : 9 232 m²

ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Page - 4
24/05/2024

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DrômArdèche**

**ETAT PARCELLAIRE
de Transfert de Gestion**

ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE DE SAINT-RAMBERT-D'ALBON

PROPRIETE 5	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE</u>	
DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL	

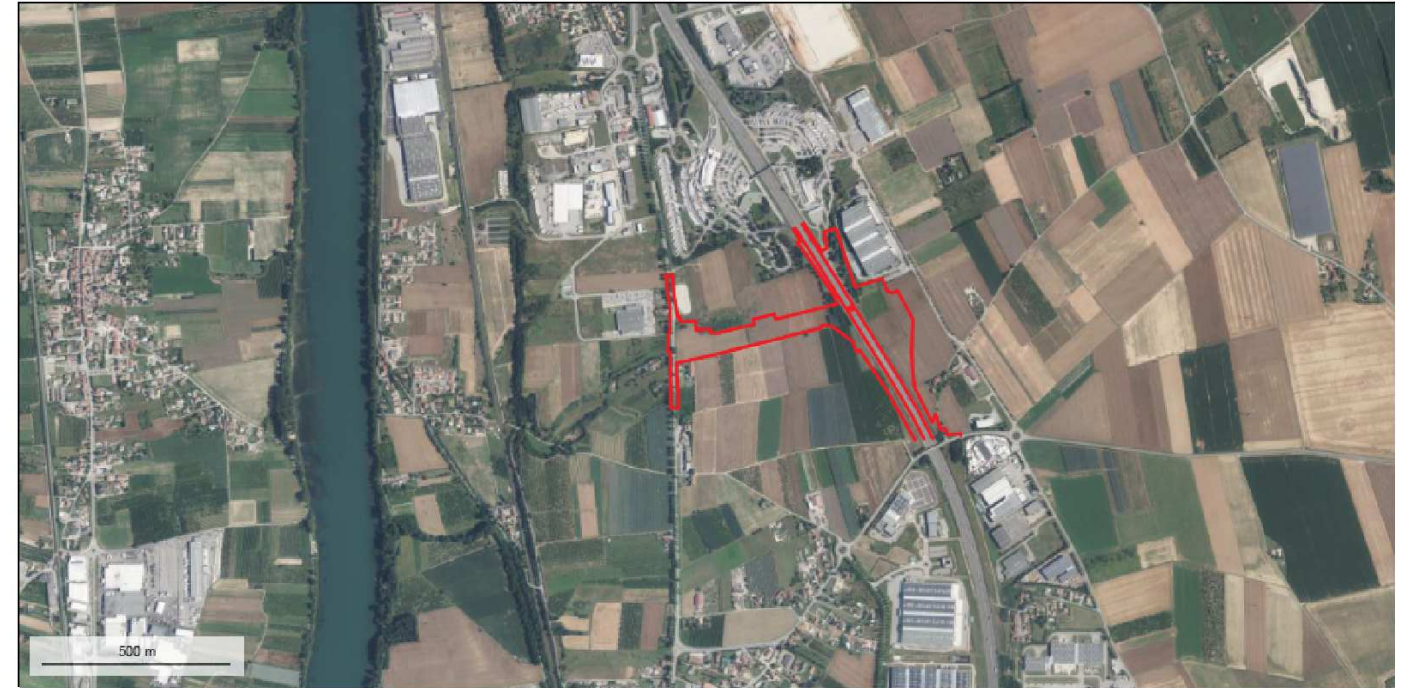
Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à transférer		Emprise restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
A		Route	Route de la Maison Blanche	4208	4		4208		0	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
H		Route	Route de la Valloire	4381	7		4381		0	
H		Route	Route de la Valloire	643	39		643		0	
						Total	9232		0	

Origine de propriété

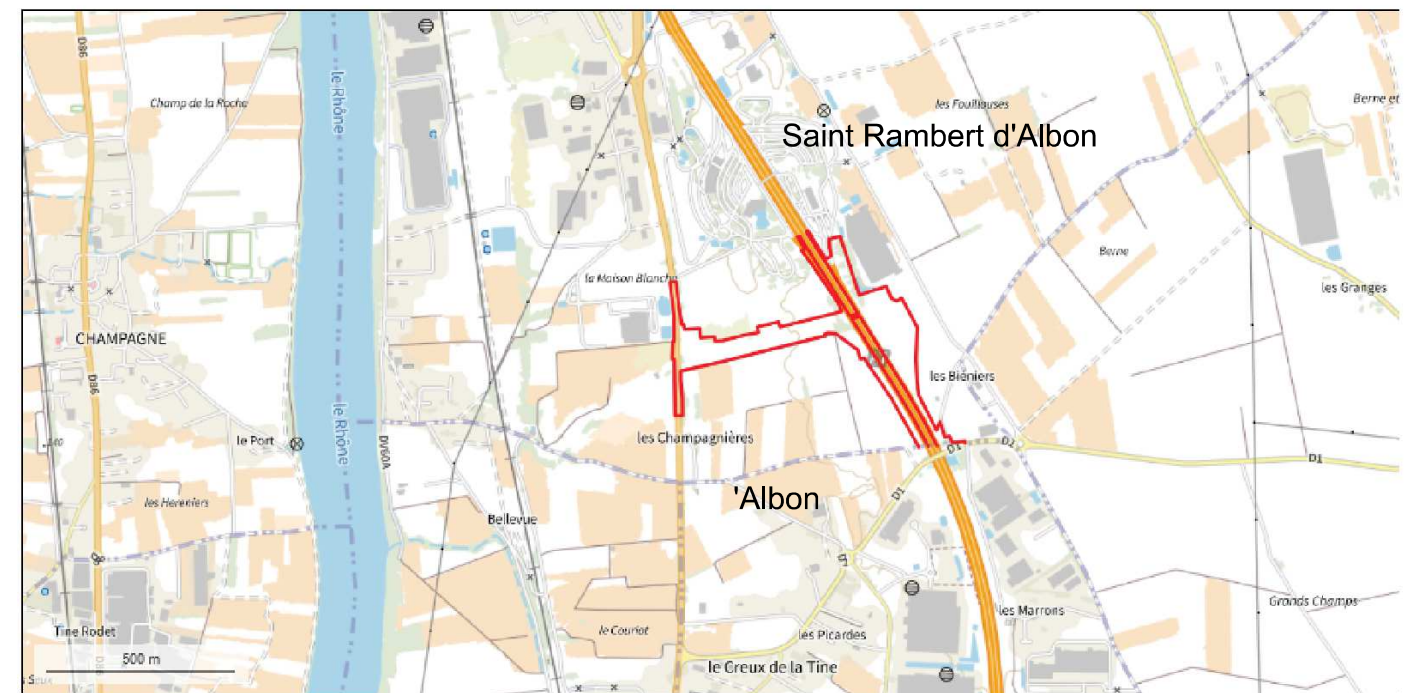


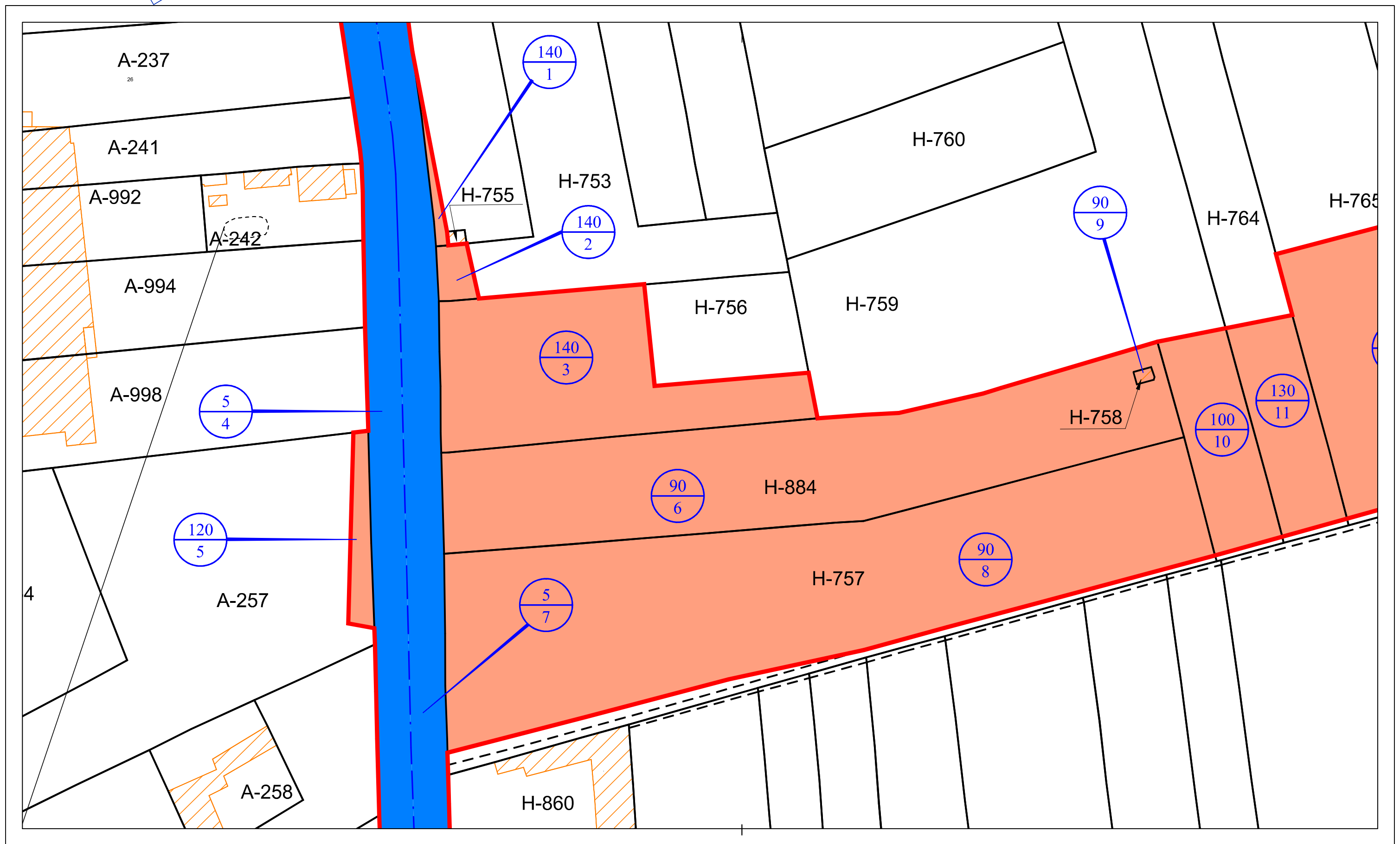
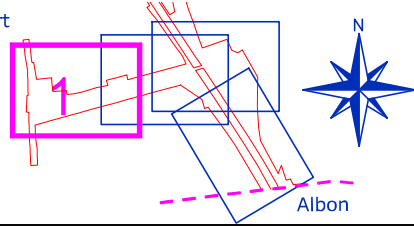
AUTOROUTE A 7

Nouveau diffuseur de Porte de Dromardèche



Plan de situation

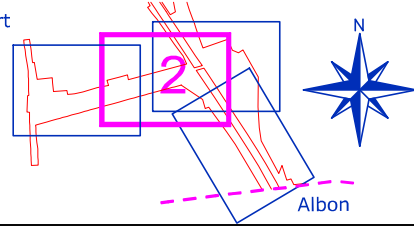




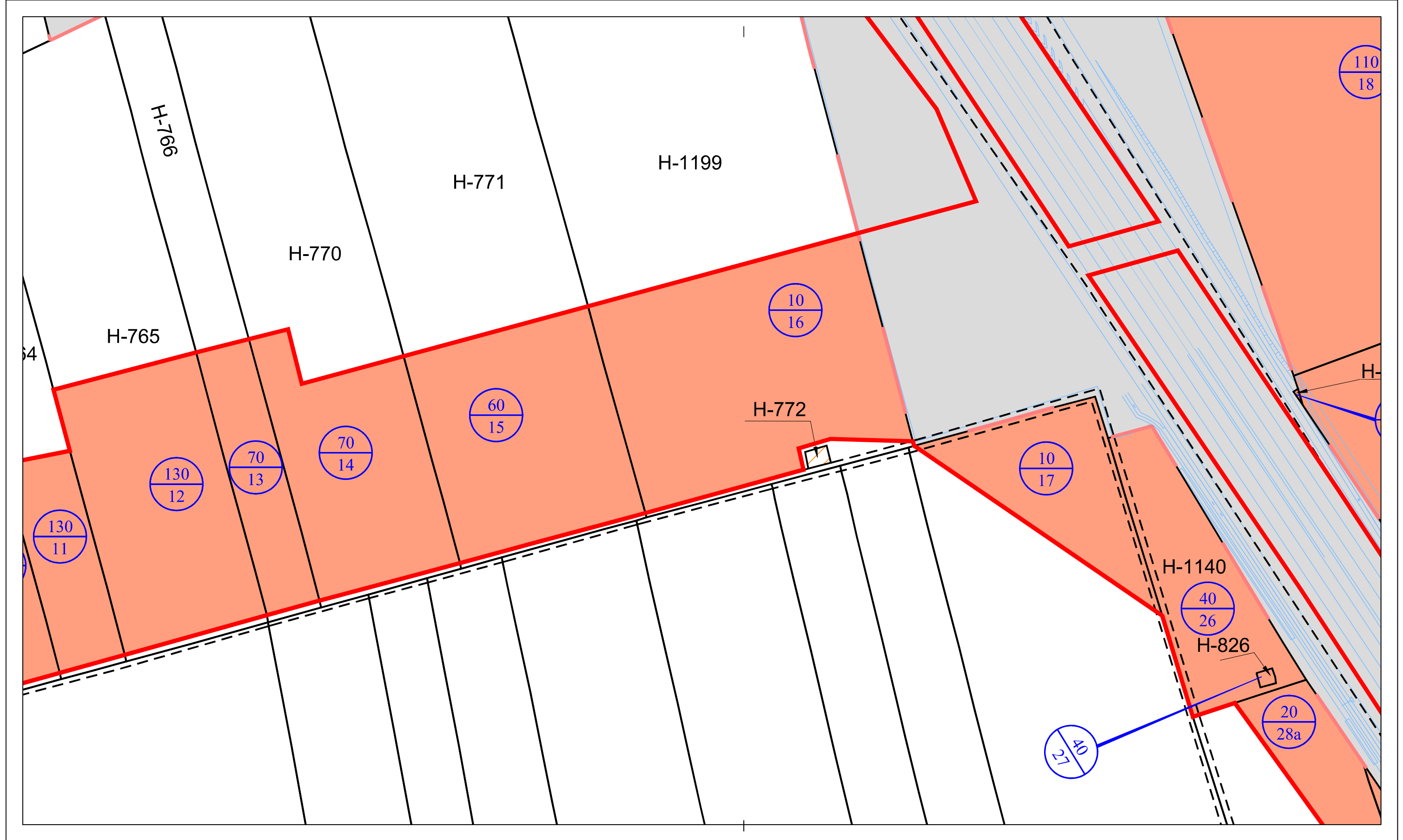
LEGENDE :
Echelle : 1/1000
coordonnées CC 45
Fichier : N120129-ST RAMBERT - PLAN PARCELLAIRE-V3 15 05 2024.dwg

- Périimètre DUP
- - - Limite Domaine Public Autoroutier Concédé
- . - . Limite de section
- + + Limite de commune
- Domaine public non cadastré
- Emprise Domaine Public Autoroutier Concédé
- Parcelles privées à acquérir
- Parcelles cadastrées des Collectivités



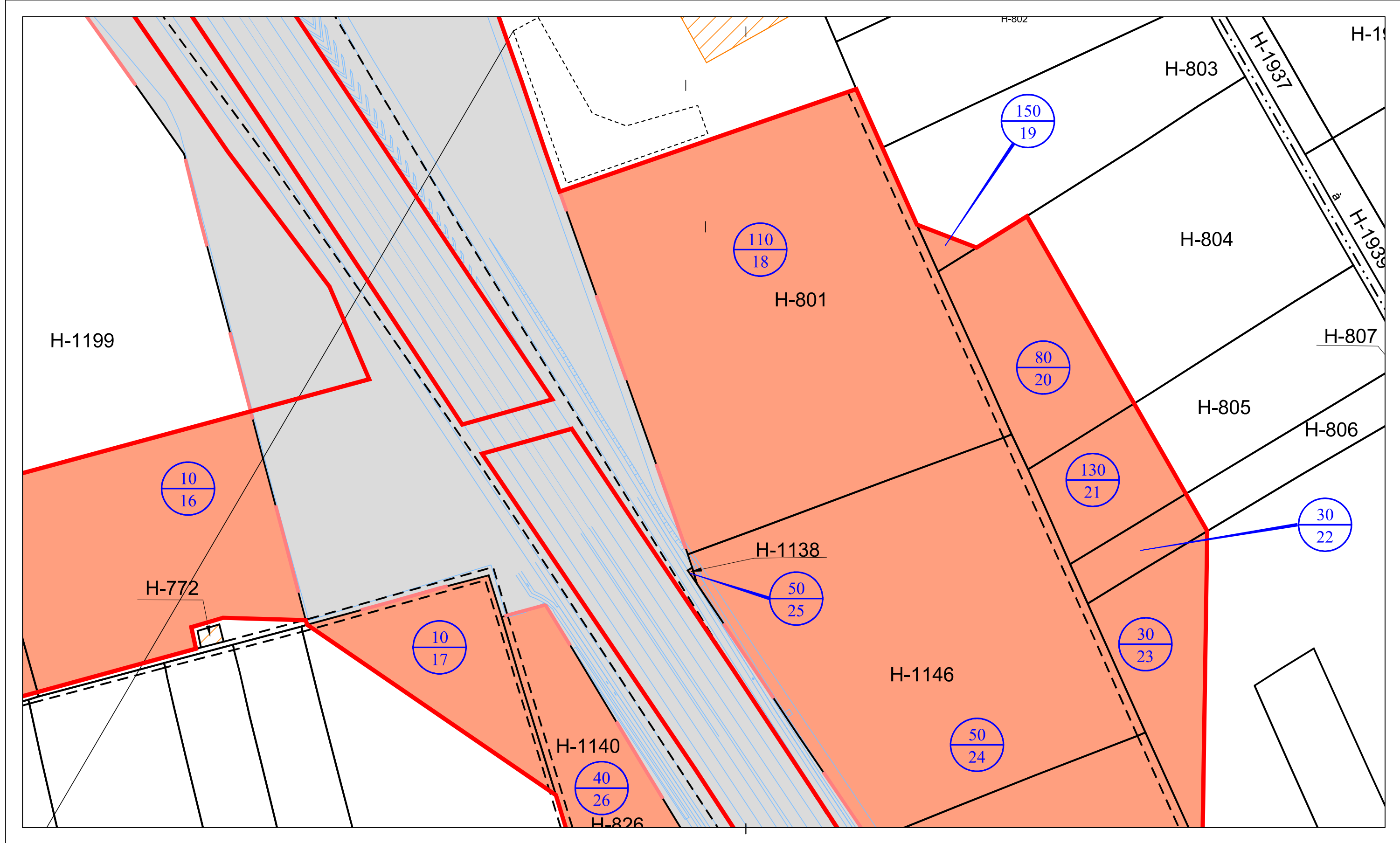
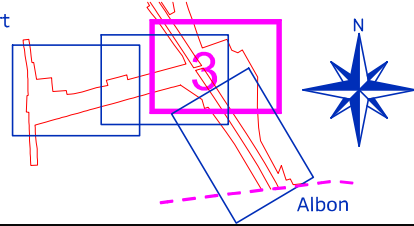


DEPARTEMENT DE LA DRÔME
COMMUNE DE SAINT RAMBERT D'ALBON
AUTOROUTE A7 - Nouveau Diffuseur de porte Dromardèche
Planche 2/4



LEGENDE :
530 — Terrier
123 — Numéro de Plan
Echelle : 1/1000
coordonnées CC 45
Fichier : NI120129-ST RAMBERT - PLAN PARCELLAIRE- V3 15 05 2024.dwg

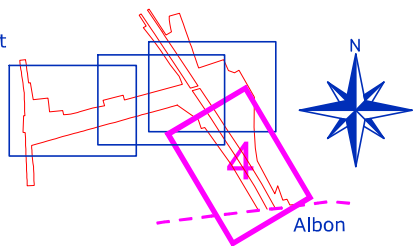
- Périmètre DUP
- - - Limite Domaine Public Autoroutier Concedé
- . - . Limite de section
- + - Limite de commune
- Domaine public non cadastré
- Emprise Domaine Public Autoroutier Concedé
- Parcelles privées à acquérir
- Parcelles cadastrées des Collectivités



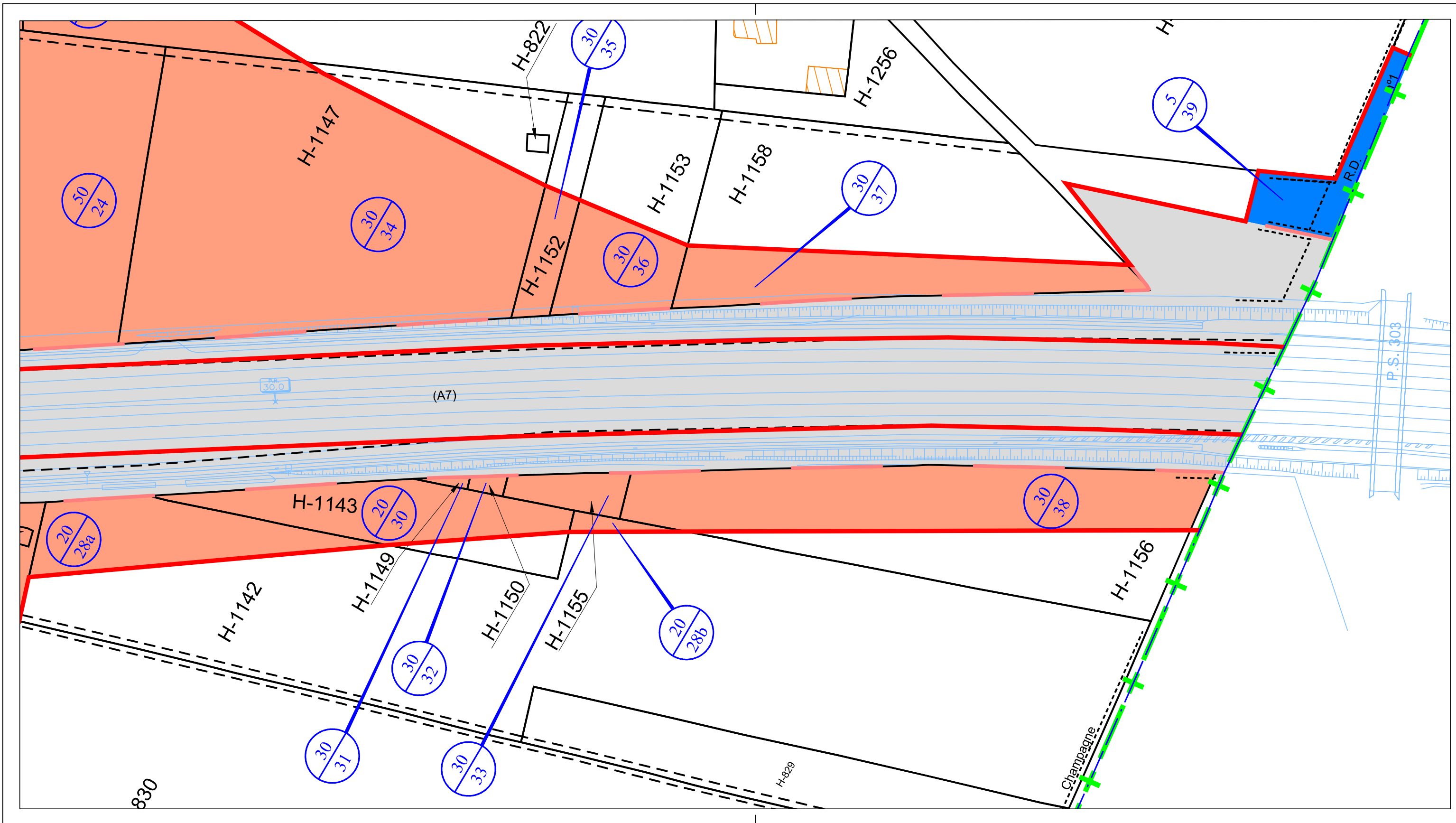
LEGENDE :
Echelle : 1/1000
coordonnées CC 45
Fichier : N120129-ST RAMBERT - PLAN PARCELLAIRE-V3 15 05 2024.dwg

- Périmètre DUP
- Limite Domaine Public Autoroutier Concédé
- Limite de section
- Limite de commune
- Domaine public non cadastré
- Emprise Domaine Public Autoroutier Concédé
- Parcelles privées à acquérir
- Parcelles cadastrées des Collectivités





DEPARTEMENT DE LA DRÔME
COMMUNE DE SAINT RAMBERT D'ALBON
AUTOROUTE A7 - Nouveau Diffuseur de porte Dromardèche
Planche 4/4



LEGENDE :

530 — Terrier
123 — Numéro de Plan

Echelle : 1/1000
coordonnées CC 45
Fichier : N120129-ST RAMBERT - PLAN PARCELLAIRE-V3_15_05_2024.dwg

- Périmètre DUP
- - - Limite Domaine Public Autoroutier Concédé
- · - · Limite de section
- + + + Limite de commune
- Domaine public non cadastré
- Emprise Domaine Public Autoroutier Concédé
- Parcelles privées à acquérir
- Parcelles cadastrées des Collectivités

AUTOROUTE A 7
Nouveau diffuseur
de Porte de Dromardèche
1/2 échangeur Nord
Planche N°1/1

6	Modification d'emprise - H 801 et H 1199	15/05/2024	NJE	DFO
5	Modification d'emprise	22/04/2024	NJE	DFO
4	Modification d'emprise sur H 753-754-756	11/03/2024	NJE	DPIN
3	Modification de PP	04/03/2024	NJE	DPIN
2	Ajout Domaine Public non cadastré	18/09/2023	NJE	DPIN
1	Réalisation du plan	27/06/2023	NJE	DPIN
Indice	Nature des modifications	Date	Auteur	Vérifié par

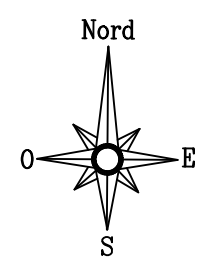
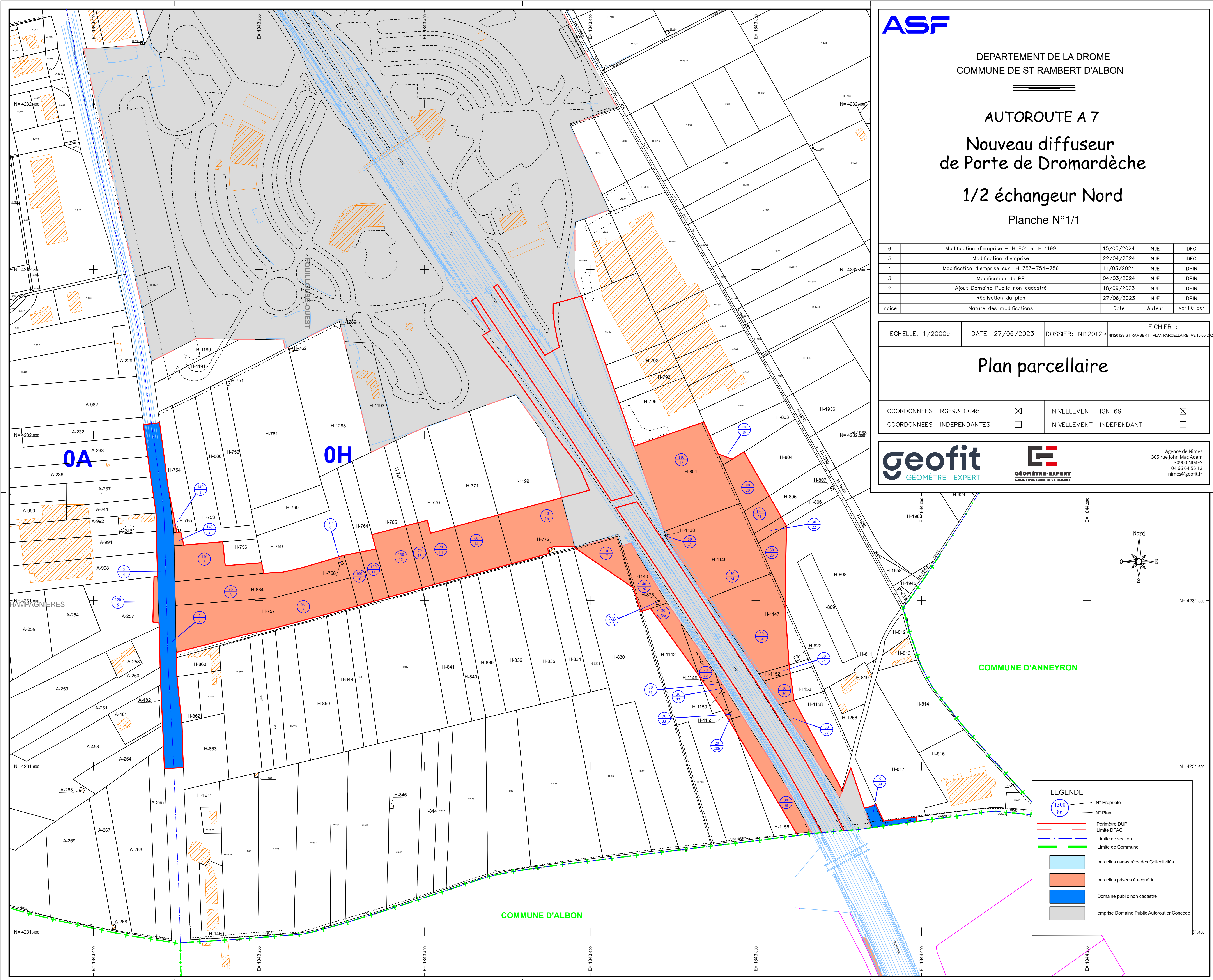
ECHELLE: 1/2000e DATE: 27/06/2023 DOSSIER: NI120129 FICHER: NI120129-ST RAMBERT - PLAN PARCELLAIRE-V3.15.05.2024

Plan parcellaire

COORDONNEES RGF93 CC45 NIVELLEMENT IGN 69
COORDONNEES INDEPENDANTES NIVELLEMENT INDEPENDANT

geofit **GEOMETRE-EXPERT**
GÉOMÈTRE - EXPERT GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

Agence de Nîmes
305 rue John Mac Adam
30900 NÎMES
04 66 64 55 12
nimes@geofit.fr



LEGENDE

- 1300 N° Propriété
- 86 N° Plan
- Périmètre DUP
- Limite DPAC
- Limite de section
- Limite de Commune
- parcelles cadastrées des Collectivités
- parcelles privées à acquérir
- Domaine public non cadastré
- emprise Domaine Public Autoroutier Concédé

ASF

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DromArdèche**

ETAT PARCELLAIRE - Commune d'ALBON

VINCI
AUTOROUTES



geofit

ETAT PARCELLAIRE

Page - 2
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE D'ALBON

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DromArdèche**

TABLEAU RECAPITULATIF

ETAT PARCELLAIRE

Page - 3

28/06/2024

Liste des propriétaires**ACQUISITIONS DIRECTES****COMMUNE D'ALBON**

Numéro Propriétaire	Noms des Propriétaires	Commune	Section	N° parcelle cadastrale	Surfaces à acquérir en m²	N° de Plan	Page
10	COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROMARDECHE	ALBON	ZA	455	12	8	5
				516	1035	5	
				483	70	7	
20	COMMUNE D'ALBON	ALBON	ZB	60	12	4	7
30	Mme LAFAURY Eliane (PI) Mme LAFAURY Odile (PI) Mr LAFAURY Alain (PI)	ALBON	ZA	300	375	1	8
40	BPI FRANCE (PI) SOGEMUR (PI)	ALBON	ZA	480	687	6	11

TOTAL :**2 191 m²**

ETAT PARCELLAIRE

Page - 4
28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE D'ALBON

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DromArdèche**

ETAT PARCELLAIRE

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE D'ALBON

PROPRIETE 10	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<i>PROPRIETAIRE</i>	
COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROMARDECHE	
Représentée par son Président en exercice, Monsieur Pierre JOUVET,	
N° SIREN : 200 040 491	
Domicilié ZA Les Iles – 2 rue François Barre Sinoussi - SAINT-VALLIER (26240)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à acquérir		Emprise restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZA	455	Ter à bâtir	Les Picardes	30	8	12			18	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
ZA	516	Terre	Les Picardes	1035	5	1035			0	
ZA	483	Terre	Les Picardes	2012	7	70			20042	
						Total	1117		20060	

Origine de propriété
<p><u>Parcelle ZA 455 :</u> Procès-verbal de remaniement du cadastre n°29515, divisant la parcelle ZA 262 en ZA 453, ZA 454 et ZA 455, acte du 01/07/2015 établi par le CDIF VALENCE, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 02/07/2015 volume 2015P n°6492.</p> <p>Division de la parcelle ZA 40 en ZA 261 et ZA 262 contenue dans une acquisition, acte du 13/10/1986 établi par Maître DONNIER, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 28/10/1986 volume 4665 n°24.</p> <p>Procès-verbal de remembrement du cadastre avec d'autres immeubles sur Anneyron, acte administratif, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 05/04/1965 volume 41 n°555.</p>

Liste des propriétaires**ACQUISITIONS DIRECTES****COMMUNE D'ALBON**Parcelle ZA 516 :

Procès-verbal de remaniement du cadastre n°40695 divisant la parcelle ZA 482 en ZA 515 et ZA 516, acte du 16/02/2022 établi par acte administratif, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 17/02/2022 volume 2022P n°3333.

Procès-verbal de remaniement du cadastre divisant la parcelle ZA 479 en ZA 481, ZA 482, ZA 483 et ZA 484, acte du 17/09/2018 établi par acte administratif et publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 18/09/2018 volume 2018P n°10562.

Procès-verbal de remaniement du cadastre divisant la parcelle ZA 478 en ZA 479 et ZA 480, acte du 27/07/2018 établi par acte administratif, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 27/07/2018 volume 2018P n°8687.

Procès-verbal de remaniement du cadastre divisant la parcelle ZA 474 en ZA 475, ZA 476, ZA 477 et ZA 478 acte du 28/09/2017 établi par acte administratif, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 29/09/2017 volume 2017P n°10799.

Procès-verbal de remaniement du cadastre réunissant les parcelles ZA 36, ZA 136, ZA 256, ZA 258, ZA 269, ZA 344, ZA 451, ZA 452, ZA 453, ZA 454, ZA 456 et ZA 457 en ZA 474, acte du 14/09/2017 établi par acte administratif, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 29/09/2017 volume 2017P n°10804.

Transfert de la COMMUNAUTE DE COMMUNES RHONE VALLOIRE au profit de la COMMUNAUTE DE COMMUNES PORTE DE DROMARDECHE, acte du 31/12/2015 par Maître ROBERT, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 12/01/2016 volume 2016P n°193.

Attestation rectificative du 27/04/2016 par Maître ROBERT, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 11/05/2016 volume 2016P n°4648.

Parcelle ZA 483 :

L'origine de propriété est antérieure à 1956.

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE D'ALBON

PROPRIETE 20	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
PROPRIETAIRE COMMUNE D'ALBON Représentée par son Maire en exercice Monsieur Philippe BECHERAS N° SIREN : 212 600 027 Domicilié Hôtel de Ville – Place de la Mairie – ALBON (26140)	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à acquérir		Emprise restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZB	60	Ter à bâtir	Les Marrons	980	4		12		968	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
						Total	12		968	

Origine de propriété
Cession à titre gratuit par L'ASSOCIATION FONCIERE D'ALBON à LA COMMUNE D'ALBON, acte du 21/10/2003, publié aux services de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, le 27/11/2003, volume 2003 P n° 11487.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 8

28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE D'ALBON

PROPRIETE 30 PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)

PROPRIETAIRE INDIVIS :

Madame LAFAURY Eliane, Arlette, Bernadette

Epouse de Monsieur GRILLERE Bernard – mariés (sans contrat de mariage) le 18/06/1983 à CHABEUIL (26)

Née le 28/11/1962 à SAINT-VALLIER (26)

Demeurant 5 Place de la République – BOURG-LES-VALENCE (26500)

Incapable majeure – sous le régime de la tutelle, représentée par Madame FOURIS Sophie

Domiciliée UDAF - 2 Rue la Perouse – VALENCE (26000)

PROPRIETAIRE INDIVIS :

Madame LAFAURY Odile, Danièle, Jeannine

Célibataire

Née le 07/03/1965 à SAINT-VALLIER (26)

Demeurant Lotissement La Pêcheraie N3 – 3 rue André Chastel – PORTES LES VALENCES (26800)

PROPRIETAIRE INDIVIS :

Monsieur LAFAURY Alain, Gérald, Noël

Célibataire

Né le 21/12/1966 à SAINT-VALLIER (26)

Demeurant 32 Rue Raymond Alleon– SAINT-RAMBERT-D'ALBON (26140)

ETAT PARCELLAIRE

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE D'ALBON

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à acquérir		Emprise restante		Observations (Surfaces en m ²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m ²		N°	Surface m ²	N°	Surface m ²	
ZA	300	Terre	Les Picardes	1422	1		375		1047	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
						Total	375		1047	

Origine de propriété
Attestation faisant suite au décès de BIENNIER née le 18/01/1938, survenu en date du 29/11/1976 laissant à sa survivance son époux LAFAURY né le 08/12/1938 usufruitier du quart et pour le surplus ses 3 enfants, LAFAURY né le 28/11/1962, LAFAURY né le 07/03/1965, et LAFAURY né le 21/2/1966, acte du 10/08/1977 établi par Maître FURNON, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1 ^{er} bureau, le 08/09/1977 volume 1854 n°28. L'usufruit de LAFAURY né le 08/12/1938 s'est éteint avec son décès survenu à ANNONAY (07) le 04/01/2006.

ETAT PARCELLAIRE

Page - 10

28/06/2024

Liste des propriétaires

ACQUISITIONS DIRECTES

COMMUNE D'ALBON

PROPRIETE 40	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<u>PROPRIETAIRE INDIVIS :</u> BPIFRANCE, Société Anonyme à conseil d'administration, représentée par son Président du conseil d'administration en exercice Monsieur Eric LOMBARD et son Directeur Général en exercice Monsieur Nicolas DUFOURCQ, domicilié 42 rue Henri Barbusse – 75005 5EME ARRONDISSEMENT N° SIRET : 320 252 489 01075 Immatriculée au RCS de CRETEIL sous le numéro SIREN 320 252 489 Domiciliée en son siège social 27-31 avenue du Général Leclerc – MAISON-ALFORT (94700) Monsieur Eric LOMBARD, Président du conseil d'administration de BPI France Domicilié 49 rue Boissonade – PARIS 14EME ARRONDISSEMENT (75014) Monsieur Nicolas DUFOURCQ, Directeur Général de BPI France Domicilié 42 rue Henri Barbusse – PARIS 5EME ARRONDISSEMENT (75005)	
<u>PROPRIETAIRE INDIVIS :</u> SOGEFIMUR, Société Anonyme à conseil d'administration, représentée par son Président du conseil d'administration en exercice Monsieur Eric GROVEN N° SIRET : 339 993 214 00032 Immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro SIREN 339 993 214 Domiciliée en son siège social 29 boulevard Haussmann -PARIS 9EME ARRONDISSEMENT (75009) Monsieur Eric GROVEN, Président du conseil d'administration de SOGEFIMUR Domicilié 82 Boulevard Jourdan – PARIS 14EME ARRONDISSEMENT (75014)	

ETAT PARCELLAIRE

Page - 11

28/06/2024

Liste des propriétaires**ACQUISITIONS DIRECTES****COMMUNE D'ALBON**

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à acquérir		Emprise restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZA	480	Sol	Les Picardes	10690	6		687		10003	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
						Total	687		10003	

Origine de propriété

Acquisition par la société SOGEFIMUR et la société BPI FRANCE de la COMMUNAUTE DE COMMUNE PORTE DE DROMARDECHE, acte du 19/11/2018 établi par Maître FURNON-RADISSON, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 24/04/2020, volume 2020P n°5726.
Une attestation rectificative de cet acte a été reçu en date du 10/09/2021 par Maître FURNON-RADISSON, notaire, publié au service de la publicité foncière de VALENCE, 1^{er} bureau, le 16/09/2021 volume 2021P n°17776.

ASF

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DrômArdèche**

**ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION
Commune d'ALBON**

VINCI 
AUTOROUTES

geofit

ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Page - 2
24/05/2024

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE D'ALBON

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DrômArdèche**

TABLEAU RECAPITULATIF

ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE D'ALBON

Numéro Propriétaire	Noms des Propriétaires	Commune	Surfaces à transférer en m ²	N° de Plan	Page
5	Domaine Public Départemental	ALBON	1689	2	5
			1298	3	

TOTAL : 2 987 m²

ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Page - 4
24/05/2024

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE D'ALBON

**A 7 - Nouveau diffuseur de
Porte de DrômArdèche**

**ETAT PARCELLAIRE
de Transfert de Gestion**

ETAT PARCELLAIRE DE TRANSFERT DE GESTION

Liste des propriétaires

TRANSFERT DE GESTION

COMMUNE D'ALBON

PROPRIETE 5	PROPRIETAIRE REEL (Personne physique) ou SON REPRESENTANT (Personne morale)
<i>PROPRIETAIRE</i>	
DOMAINE PUBLIC DEPARTEMENTAL	

Référence cadastrale					Num. du plan	Emprise à Transférer		Emprise restante		Observations (Surfaces en m²)
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface m²		N°	Surface m²	N°	Surface m²	
ZA			Route de la Valloire	1689	2		1689		0	Les surfaces ne seront définitives qu'après la publication du DMPC.
ZB			Route de la Valloire	1298	3		1298		0	
						Total	2987		0	

Origine de propriété



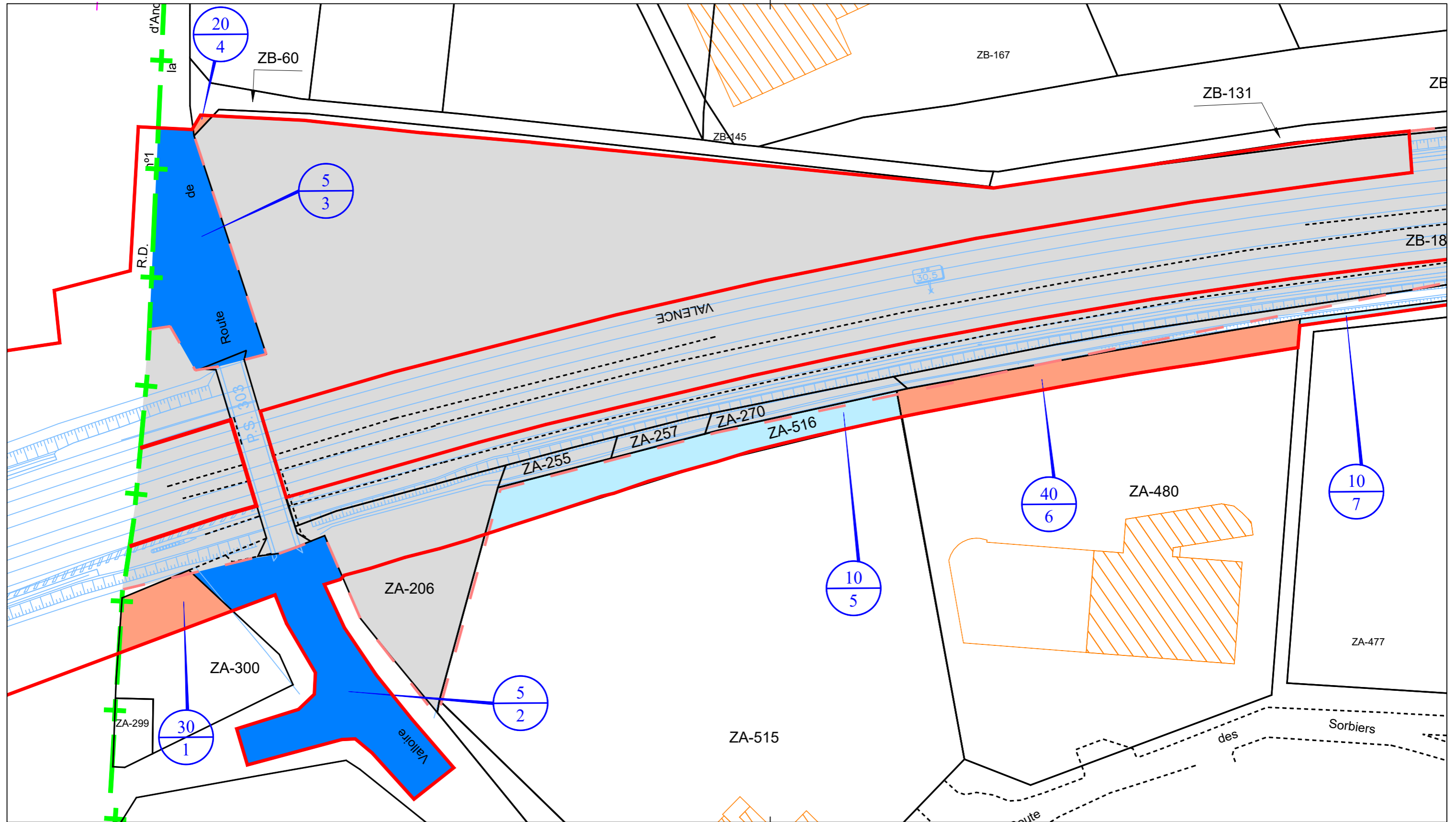
AUTOROUTE A 7

Nouveau diffuseur de Porte de Dromardèche



Plan de situation

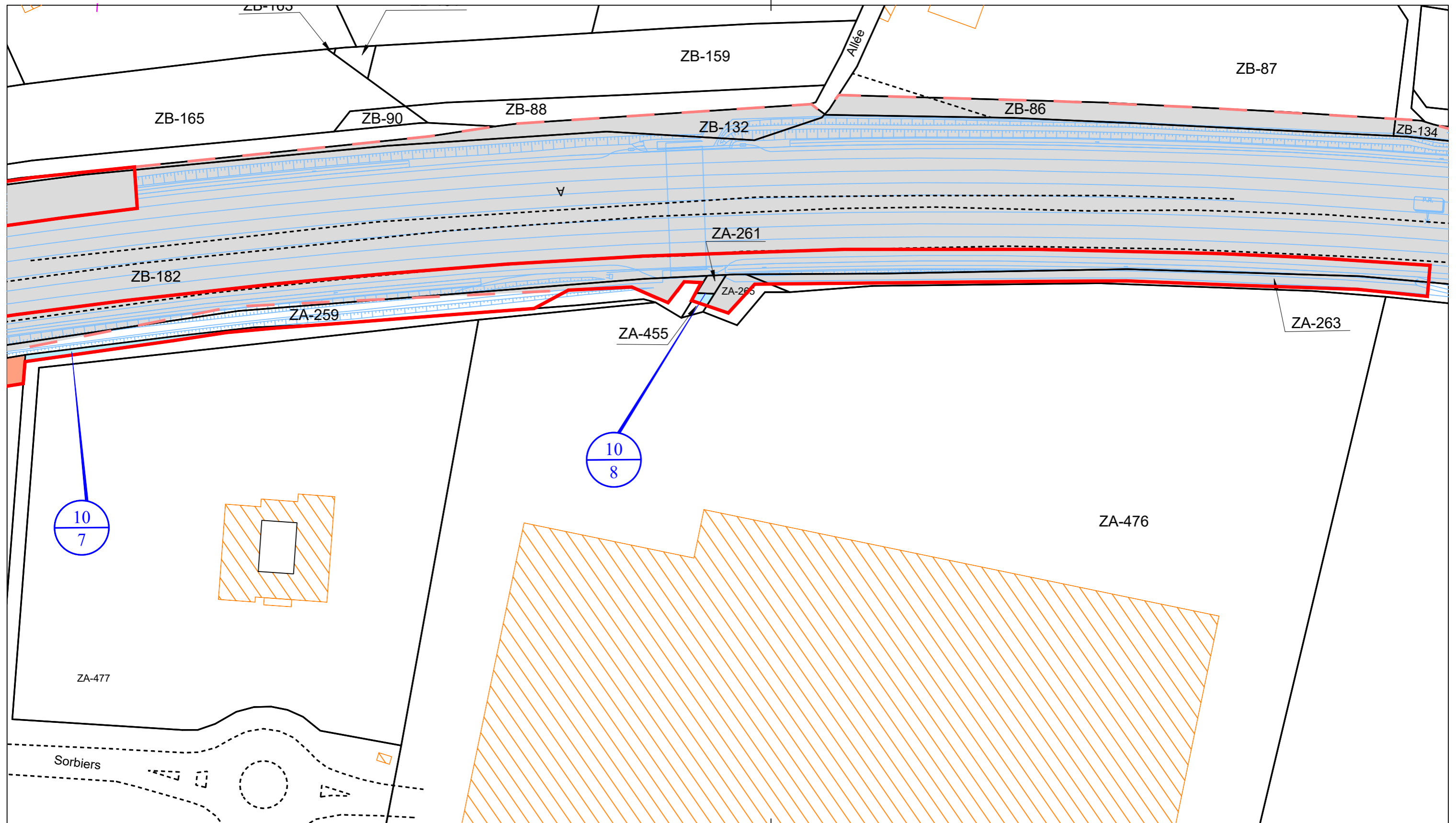




LEGENDE :

530 — Terrier
 123 — Numéro de Plan
 Echelle : 1/1000
 coordonnées CC 45
 Fichier : NI120129-ALBON - PLAN PARCELLAIRE - V2 - 18.04.2024.dwg

- Périmètre DUP
- - - Limite Domaine Public Autoroutier Concédé
- - - Limite de section
- - - Limite de commune
- Domaine public non cadastré
- Parcelles privées à acquérir
- Emprise Domaine Public Autoroutier Concédé
- Parcelles cadastrées des Collectivités



LEGENDE :

530 - Terrier
123 - Numéro de Plan

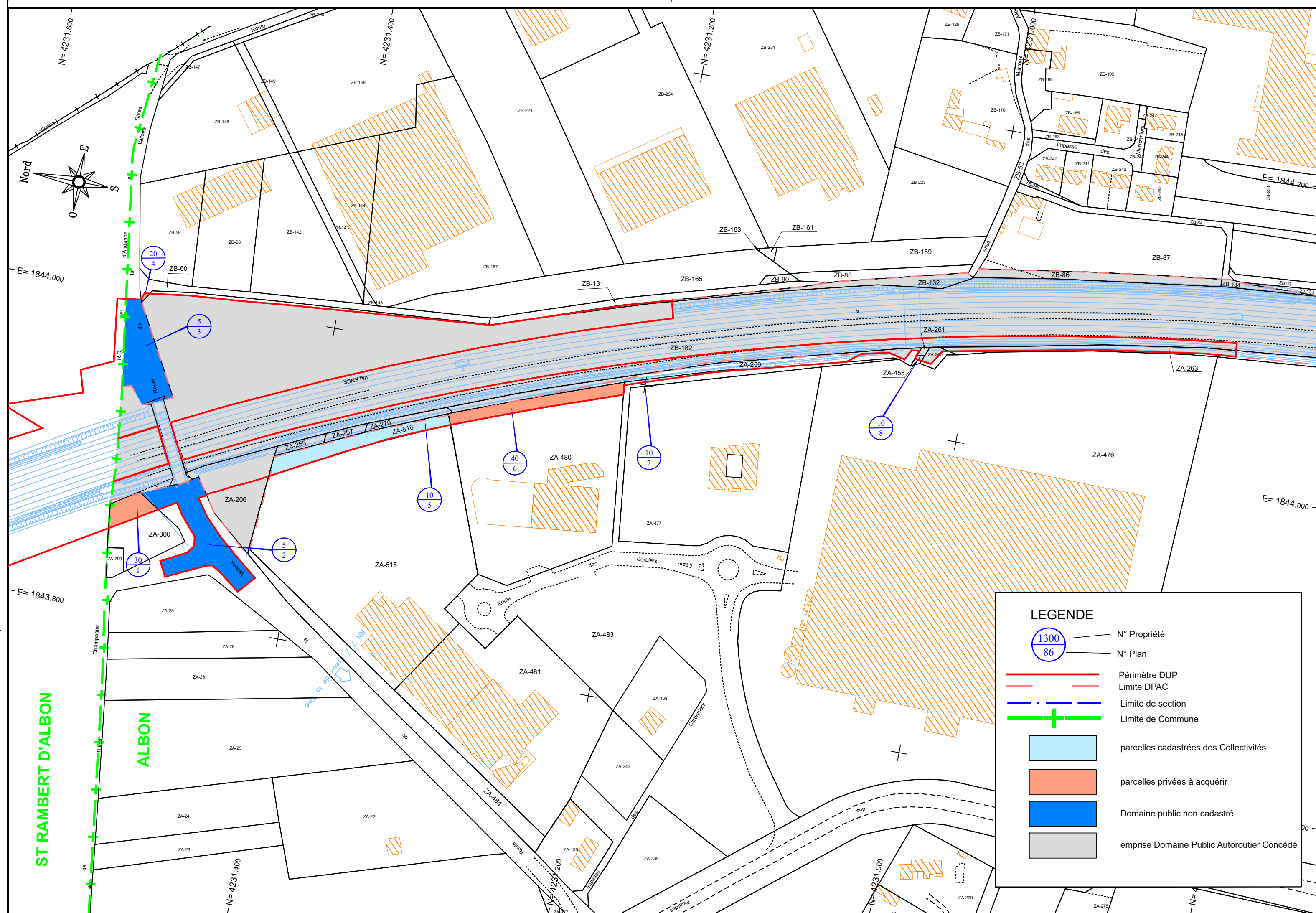
Echelle : 1/1000
coordonnées CC 45
Fichier : NI120129-ALBON - PLAN PARCELLAIRE - V2 - 18.04.2024.dwg

Indice	Nature des modifications	Date	Auteur	Verifié par
6	modification d'emprise – ajout parcelle ZA 483	16/11/2023	NJE	DPIN
5	suppression de la parcelle ZA 259	16/11/2023	NJE	DPIN
4	intégration ZA 206 et pont au DPAC	13/10/2023	DPIN	DPIN
3	Suppression Terrier 10	02/10/2023	NJE	DPIN
2	ajout Domaine Public non cadastré	18/09/2023	NJE	DPIN
1	Réalisation du plan	27/06/2023	NJE	DPIN

ECHELLE: 1/2000e	DATE: 27/06/2023	DOSSIER: NI120129	FICHER : NI120129-ALBON - PLAN PARCELLAIRE - V2 - 18.04.2024
------------------	------------------	-------------------	--

Plan parcellaire

COORDONNEES RGF93 CC45 <input checked="" type="checkbox"/>	NIVELLEMENT IGN 69 <input checked="" type="checkbox"/>
COORDONNEES INDEPENDANTES <input type="checkbox"/>	NIVELLEMENT INDEPENDANT <input type="checkbox"/>



LEGENDE

- N° Propriété
- N° Plan
- Périmètre DUP
- Limite DPAC
- Limite de section
- Limite de Commune
- parcelles cadastrées des Collectivités
- parcelles privées à acquérir
- Domaine public non cadastré
- emprise Domaine Public Autoroutier Concédé